plein champ

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE

FWA 45 11 novembre 2010 10ème année

DEPOT : BRUXELLES X

Périodique d'information agricole diffusé le jeudi auprès de tous les exploitants agricoles de Wallonie • Chaussée de Namur,47 B-5030 Gembloux - Tél. 081 60 00 60 - Fax: 081 60 04 46 - E-mail: pleinchamp@fwa·be



EDITO

Séoul et la volatilité «extravagante» des cours agricoles

L'instabilité monétaire et des changes est au menu du Sommet «G20» qui se tient en ce moment à Séoul en Corée du Sud. Instabilité est un euphémisme, dans la mesure où il est davantage question d'éviter de guerre des monnaies et donc guerre commerciale. Mais l'UE a souhaité inscrire la volatilité «extravagante» des matières premières agricoles à l'ordre du jour des travaux, tant celle-ci est redoutable aussi bien pour les agriculteurs que pour les consommateurs, spécialement parmi les pays loin d'être aussi « avancés » que les nôtres.

Richard Cydzik

Ces 11 et 12 novembre se tient à Séoul, en Corée du Sud, une réunion du «G20», regroupant les pays jugés les plus influents de la planète. En clair, les anciens pays les plus développés (du G7 puis du G8) ont été rejoints par les pays émergents – dont le niveau de prospérité s'accroît d'année en année – pour traiter des grands problèmes économiques du globe. Les pays du G20 représentent 80% du commerce international et 2/3 de la population mondiale.

Les différends sont actuellement, de manière plus spécifique, d'ordre «monétaro-commercial». Chacun connaît le conflit qui oppose depuis des années, les Etats-Unis à la Chine. Les premiers accusant les seconds de déprécier artificiellement leur monnaie – ce qui équivaut de facto à une subvention aux exportations des produits chinois. En réaction, les Etats-Unis ont menacé de dresser des barrières douanières à l'entrée des produits chinois. Ils ont du reste déjà procédé ponctuellement de la sorte.

Mais les Américains viennent de franchir un pas considérable (qui a d'ailleurs fait l'effet d'un coup de tonnerre) en prenant la décision la semaine passée d'acheter cash leurs propres obligations du Trésor, et ce pour 600 milliards de dollars. Ce qui signifie que la planche à imprimer des dollars a pour ainsi dire fonctionné à hauteur de cette somme.

Quels que soient les arguments «honorables» avancés par les autorités US pour justifier cette opération (relance de la consommation intérieure, …), sa conséquence la plus claire et la plus immédiate aura été d'affaiblir la monnaie américaine. Donc à son tour de subsidier les exportations US et aussi de surévaluer la monnaie des pays exportateurs concurrents, non seulement la Chine, mais aussi l'Union européenne et nombre de pays émergents, dont le Brésil, la Corée du Sud, l'Indonésie… Quantité des dollars imprimés se sont précipités vers ces pays avec pour effet d'en apprécier la monnaie.

Très symptomatique à cet égard est le fait que l'euro ait grimpé jusqu'à 1,42 dollar fin de semaine passée, en dépit de l'état toujours précaire des budgets grec, irlandais, espagnol et portugais. Ce qui, il n'y a guère, avait provoqué une chute vertigineuse de la monnaie unique.

C'est l'ensemble du commerce mondial qui se trouve néanmoins désormais en zone de haute turbulence. La croissance économique déjà fort ralentie, à la limite stagnante, dans nos pays risque désormais de frapper la planète entière, entraînant une récession généralisée avec son cortège de déboires, sur le plan des fermetures d'entreprises et de l'emploi, notamment.

Le péril d'un retour généralisé au protectionnisme se profile, selon l'OMC aussi. Non seulement en raison des manipulations et de la volatilité des changes, mais aussi par la tentation d' instaurer des entraves de tout ordre aux échanges commerciaux.



Derrière Séoul plane l'ombre des guerres commerciales engendrées par l'instabilité chronique des cours, notamment agricoles

Autre conséquence de la baisse organisée du dollar: la flambée des cours des matières premières ; cotées en dollar, les producteurs de ces dernières n'ont guère envie d'être rémunérés en monnaie de singe, c'est ainsi que le pétrole, l'or, etc. connaissent de sensibles mouvements de hausse.

Les matières premières alimentaires sont quant à elles depuis pas mal de temps sujettes à des fluctuations intempestives. Les producteurs agricoles, tout particulièrement dans l'Union, n'ont plus aucune visibilité quant à l'avenir, alors que leur secteur réclame précisément des choix , des planifications et des investissements lourds de conséquences, nécessitant un minimum de prévisibilité.

C'est cette «volatilité extravagante» des prix des matières premières agricoles qui a incité les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UE à demander l'inscription de ce sujet au menu du Sommet «G20» à Séoul.

Ceci s'est fait notamment à l'instigation du président Sarkozy. L'UE souhaite ouvrir le chantier de la volatilité des prix des matières premières agricoles – et donc du revenu des agriculteurs – pour des raisons évidentes: l'agriculture ne sera jamais un secteur comparable mercantilement aux autres.

Si « les prix de certains produits alimentaires ont brutalement explosé » en 2008, « ce n'est pas la loi du marché, c'est la loi de la spéculation, c'est la loi du refus de la transparence, c'est la loi de l'intérêt de quelques-uns sans que personne ne puisse dire où vont des milliards de dollars qui sont soustraits aux Etats, aux producteurs et aux pays», a déploré le président français. «Cette situation ne peut pas durer parce qu'elle générera des guerres et des affrontements», a-t-il averti. Rappelons en effet, sans vouloir exagérer les menaces, que les conflits commerciaux , ont succédé à la «grande crise» de 1929, et qu'ils se conclus dans la deuxième guerre mondiale.

Le thème du G20 de Séoul sans vouloir présager de son succès ou de son échec, concerne donc tous les citoyens, même si c'est en particulier les agriculteurs et les consommateurs des régions démunies du monde. Il est donc à espérer que les principaux dirigeants de la planète auront eu conscience de l'importance des enjeux et auront eu le courage de prendre leurs responsabilités.

Font partie du G20 :

Les Etats-Unis, la France, la Chine, la Corée du Sud, le Japon, l'Allemagne, le Royaume-Uni, le Canada, l'Italie, l'Afrique du Sud, l'Arabie Saoudite, l'Australie, l'Argentine, le Brésil, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique, la Russie, la Turquie, l'UE.

L'écho des Jeunes F.J.A Pages 9 à 12

Zwischen Eupen und Sankt Vith Informationen in deutscher Sprache auf den Seiten 14-15

Blé : variabilité des prix et rendements

Le député Jean-Claude Maene, par ailleurs bourgmestre de Beauraing, a interrogé le Ministre de l'agriculture Benoît Lutgen sur les rendements et le prix du blé ainsi que sur les variations existant entre exploitations.



La situation est extrêmement complexe, en raison de cours internationaux relativement favorables mais simultanément aussi de conditions climatiques qui ont conduit au déclassement de nombre de lots. En outre, on assiste à une grande variabilité des cas selon les régions.

La réponse de M. Lutgen

Ainsi que le décrit le bulletin agrométéorologique spécial du 20 juillet 2010, en raison du déficit de précipitations, l'humidité relative des sols en juillet a été particulièrement faible et a porté préjudice à la croissance des cultures. En particulier pour les céréales, ces conditions météorologiques ont limité le transfert de biomasse vers les épis en accélérant la sénescence. En Wallonie, des régions comme la Famenne (-86 % de variation relative par rapport à la moyenne 1995-2009) ou le Condroz (-71 %) ont été particulièrement affectées. La différence de rendements par rapport à 2009 peut être estimée à 15 à 20 % pour le blé d'hiver, même si certains rendements de pointe ont encore pu être observés, surtout dans les terres récoltées avant les pluies. Il faut toutefois se rappeler que les rendements de 2009 avaient été exceptionnellement élevés. Pour l'orge, les rendements, quoique variables, peuvent être qualifiés en général de très bons. Mes services ne disposent pas pour l'instant de données précises sur les rendements observés, mais ces données devraient être disponibles dans les réseaux de collecte SYNAGRA (l'association professionnelle de négociants en céréales et autres produits agricoles). En 2010, la qualité des froments d'hiver, excellente pour les récoltes les plus précoces, s'est fortement dégradée suite à l'humidité permanente qui s'est installée (surtout autour du week-end du 15 août), ce qui a engendré un effondrement de l'indice de Hagberg (qui détermine l'activité enzymatique des lots de blé et définit leur valeur technologique) et une germination sur pied, qui a eu aussi comme conséquence une perte de rendements importante, encore accrue dans les champs qui présentaient de la verse suite aux orages du 14 juillet. En 2010, d'autres facteurs ont également pénalisé le rendement comme le semis tardif et le printemps froid et sec (limitation de la biomasse). Au cours de ces dernières années, les fluctuations de rendement, en relation avec le climat, apparaissent incontestablement plus importantes mais elles doivent être interprétées avec prudence car les rendements moyens du blé d'hiver ont fortement progressé (de plus de 70 kg/hectare/an) au cours des 25 dernières années dans les essais officiels. Par ailleurs les fluctuations observées chez nous sont faibles en comparaison de celles observées dans des régions comme l'Ukraine où les impacts du climat sont beaucoup plus marqués. La sécheresse dans la zone de la Mer noire est d'ailleurs la cause de la moindre disponibilité en blé sur les marchés et une des raisons de l'envolée actuelle des prix offerts en Belgique.

Quant au volet financier, il est évident que l'aspect qualité peut jouer sur les revenus des céréaliculteurs mais la diminution de rendement joue sans doute un rôle plus important; l'écart de prix offert entre blés panifiables et fourragers fluctue actuellement autour de 10 euros la tonne, auquel on peut ajouter pour les blés récoltés tardivement des réfactions de quelques pourcents consécutives à une qualité (poids à l'hectolitre) trop faible. Les blés panifiables représentent moins de 50 % des emblavements, la part récoltée avant les pluies de mi-août est difficile à estimer avec précision. On peut cependant dire qu'elle est un peu plus élevée dans les zones traditionnellement plus précoces du Hainaut et de la Hesbaye liégeoise.

Factures erronées au fonds sanitaire porc

Il s'avère que des fautes se sont introduites dans un certain nombre de factures pour le paiement des cotisations obligatoires au Fonds Sanitaire – secteur Porcs. L'administration met tout en œuvre pour que cette facturation fautive soit au plus vite corrigée.



Les détenteurs de porcs ayant reçu une facture erronée recevront automatiquement une facture correcte avant le 30 novembre 2010. La date limite de paiement pour toutes les factures est reportée au 28 décembre 2010.

Les détenteurs de porcs qui n'auraient pas reçu une nouvelle facture avant la fin du mois de novembre peuvent considérer leur première facture comme correcte. Le détenteur qui conteste le montant facturé doit suivre les directives figurant au verso du document et introduire une plainte.

3 fois plus

La période de référence prise en compte pour le calcul de la cotisation 2010 va du 30 juin 2009 au 1er juillet 2010.

En 2009, en raison du mauvais climat économique du secteur porcin, les cotisations obligatoires ont été diminuées de 80% soit seulement 20% du total normal à payer.

Pour 2010, cette diminution a été ramenée à 40%. Les détenteurs doivent donc verser 60% du total normal à payer. Mais cela signifie aussi que pour les détenteurs de porcs dont l'exploitation n'a pas été modifiée sur le plan sanitaire, la facture de cette année est trois fois plus élevée que l'an dernier.

A partir de 2010, pour la différenciation entre système d'exploitation « ouvert » ou « fermé », on tiendra systématiquement compte des mouvements réels de porcs dans l'exploitation (entrées et sorties) enregistrés dans Sanitrace. Ces éléments ont également une influence sur le calcul de la cotisation obligatoire.

Bonus Afsca 2011 : maintenant ou jamais !

Pour obtenir le bonus sur la contribution à l'AFSCA en 2011, c'est maintenant ou jamais.

La version 3 du Guide sectoriel de l'Autocontrôle pour les productions végétales vient d'être validée par l'Afsca ce 29 octobre.

Cette nouvelle version reprend un plus grand nombre de productions (vente à la ferme, plants de pommes de terre, tabac, ...). Vous pouvez dès à présent demander à l'organisme de certification de réaliser un audit (initial, d'extension, ou de renouvellement) sur la base de cette nouvelle version. Pour rappel, si toutes vos activités sont couvertes par un certificat d'autocontrôle au 31 décembre 2010, vous bénéficierez l'an prochain du bonus de 50 % sur la contribution annuelle de l'Afsca (contribution = 45 euros) et éviterez le malus de 100 % (contribution = 180 euros).

La version 3 du Standard GIQF est également disponible. En effet, ce cahier des charges privé intègre toutes les exigences du Guide sectoriel. Il permet de répondre à la fois aux exigences de l'Afsca et à la demande du marché.

La liste des exigences ainsi que le Guide sectoriel et le Standard GIQF sont disponibles gratuitement sur le site www.vegaplan.be. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter Végaplan au 02/775.80.63.



La version 3 du Guide sectoriel de l'Autocontrôle pour les productions végétales qui vient d'être validée par l'Afsca reprend un plus grand nombre de productions (vente à la ferme, plants de pommes de terre, tabac...)

La **Pac** compte toujours des **adversaires résolus**

Des économistes d'une quinzaine d'universités (ou instituts) des Etats membres de l'UE préconisent une Pac exclusivement centrée sur la fourniture de biens publics. Dans cette perspective, le paiement unique découplé par exploitation n'aurait plus de raison d'être et devrait disparaître graduellement.

Quelque 25 économistes agricoles d'universités ou instituts de plusieurs Etats membres de l'UE (Allemagne, Royaume-Uni, Autriche, Pays-Bas, Slovaquie, Slovénie, République tchèque, Espagne, Bulgarie, Portugal, Suède, Lettonie, Italie) ont publié le 23 octobre une «déclaration », ouverte à la signature, critiquant le « manque d'ambition réformatrice » des projets dessinés pour l'avenir par la France, l'Allemagne et par le Parlement européen, mais aussi dans le projet préparé par le commissaire européen Dacian Ciolos.

Pour que la future Pac « serve mieux l'intérêt public », ces universitaires considèrent que « toute subvention non différenciée en fonction de la fourniture de biens publics par les agriculteurs, telle que le paiement unique par exploitation, devrait être progressivement supprimée ». Selon eux, «la réduction de la pauvreté rurale devrait être un élément de la politique sociale, et non agricole».

Les signataires considèrent que «l'utilisation durable des terres devrait devenir l'objectif clef de la Pac, y compris la protection de la biodiversité, l'atténuation du changement climatique et la gestion responsable de l'eau».

Enfin, les économistes font valoir que la Pac devrait « se concentrer sur des objectifs et des instruments pour lesquels la coordination à l'échelle de l'UE crée la plus grande valeur ajoutée». «Il faudrait examiner soigneusement les domaines auxquels le partage de la charge entre les Etats membres et l'UE peut être étendu, en lieu et place du financement intégral par l'Union», ajoutent-ils.

La Commission a renoncé à cette perspective

L'option radicale des économistes évoqués ci-dessus n'a été évoquée qu'à titre de pure hypothèse dans le récent document de réflexion budgétaire de la Commission pour 2014-2020 (lire Plein Champ n°43 page 8). Cette option a du reste été rejetée par la France, l'Allemagne et, indirectement, l'Italie en marge du Conseil agricole de l'UE, le 26 octobre à Luxembourg. « On a besoin de moyens d'intervention sur les marchés, on a besoin de filets de sécurité, on a besoin évidemment d'avoir des soutiens financiers aux exploitations, notamment pour leur permettre d'avancer dans l'agriculture durable », a ainsi estimé Bruno Le Maire, le ministre français, en réponse à des questions de journalistes.

«Les positions sont connues», a rappelé pour sa part le secrétaire d'Etat allemand à l'agriculture, Robert Kloos. La France et l'Allemagne ont en effet adopté en septembre une position commune précisant que «les paiements découplés doivent continuer de jouer un rôle central à l'avenir».

L'idée de supprimer les aides directes n'est absolument pas retenue dans la communication sur l'avenir de la Pac que la Commission doit adopter le 17 novembre. Certes, mais le Commissaire à l'agriculture Ciolos compte d'ardents adversaires parmi les Commissaires « commerciaux » qui considèrent l'agriculture comme un sous-secteur que l'on pourrait brader sans état d'âme sur l'autel du libre-échange.

Toujours est-il que le document des économistes démontre que la Pac compte toujours des adversaires résolus, jamais en manque d'arguments. En conséquence, il revient aux agriculteurs et à leurs organisations professionnelles – la FWA est bien sûr du lot - de demeurer constamment sur leurs gardes dans les mois à venir.

Production alimentaire et environnement **durable**

D'aucuns ont la fâcheuse coutume d'associer accroissement de la production alimentaire et atteintes à l'environnement. Un récent séminaire organisé par le Copa fait la démonstration du contraire…

Il se confirme que la production alimentaire de l'UE peut être augmentée afin de répondre à une demande mondiale et interne croissante – et cela d'une manière bénéfique pour l'environnement et permettant de réduire les émissions de GES (gaz à effet de serre).

Un séminaire a en effet été consacré à la contribution de la production de viande et de produits laitiers à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. Dans une intervention lors de cet évènement, Peter Kendall, Vice-président du Copa, a indiqué : « Les émissions de gaz à effet de serre de l'ensemble du secteur agricole, y compris de l'élevage, ont déjà été réduites de plus de 20% entre 1990 et 2008. Nous avons vu que les agriculteurs et les autres opérateurs de la chaîne de production de viande et de produits laitiers pouvaient encore réduire davantage ces émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit là de situations gagnant-gagnant. Tandis que l'agriculture européenne s'adapte progressivement au changement climatique, nous pouvons également accroître l'efficacité dans l'utilisation des ressources pour la production agricole, stocker davantage de carbone dans la végétation et les sols et utiliser la bioénergie et d'autres technologies relatives aux énergies renouvelables pour l'auto-approvisionnement et les exportations d'énergie depuis les exploitations agricoles en faisant des effluents d'élevage et des résidus de l'énergie et des engrais, aidant ainsi à réduire les émissions d'autres secteurs de l'économie ».

Incitation à l'innovation

Un rôle de production majeur revient à l'agriculture européenne. Nous devrons produire davantage de denrées alimentaires pour les 9 milliards de personnes attendus pour 2050. La grande question est de savoir comment y parvenir.

Sommes-nous en mesure d'accroître notre production alimentaire de manière durable ? Or, une agriculture viable, qui se concentre sur le rôle économique de production des agriculteurs, serait la seule manière de fournir des bénéfices environnementaux durables et de développer un processus efficace de piégeage du carbone.

Notamment si le soutien à la recherche et l'innovation ainsi que les différentes politiques communautaires, y compris la politique agricole commune, fournissent les incitations appropriées ».

De l'intérêt des prairies

Pierre Chevalier, Président du groupe de travail « Viande bovine » du Copa, a souligné: «Je suis satisfait de ce que les questions des prairies en tant que puits de carbone et de la production animale basée sur le pâturage aient été soulevées. Le piégeage du carbone dans les prairies atteint en moyenne 500 kg de CO_2 par an en Europe. Il convient donc de demander une meilleure reconnaissance des bénéfices publics fournis par les systèmes basés sur les pâturages dans un certain nombre de régions de l'UE. Les zones enherbées fournissent des biens publics non marchands considérables pour un développement durable des zones européennes. A titre d'exemple, les systèmes d'élevage basés sur le pâturage peuvent offrir simultanément le piégeage du carbone, la protection de la biodiversité, le stockage de l'eau et la prévention des incendies, des inondations et de l'érosion des sols ».

Il a été souligné, au cours du séminaire, combien il est important de travailler dans le but d'une harmonisation des méthodologies au niveau international. Seuls les travaux de ce type nous permettront de fournir des données comparables et donc d'expliquer les différences observées entre les systèmes, ce qui nous permettra de mettre en place les mesures nécessaires.

Les principaux objectifs du séminaire consistaient à aborder le sujet par rapport à toutes les principales espèces d'animaux d'élevage. Il avait également pour but d'examiner, de partager et de mieux comprendre les différentes méthodologies et sources de données utilisées pour calculer les émissions de gaz à effet de serre. Parmi les autres objectifs se trouvaient la présentation et le partage d'informations concernant des actions d'atténuation, les meilleures pratiques et divers engagements pris par les agriculteurs et l'industrie de la viande, du lait et de l'alimentation animale pour réduire l'impact environnemental de leurs activités.

La carte **céréalière** de l'UE se **modifie**

Selon l'association française des producteurs de maïs (AGPM), les phénomènes climatiques de 2010 – en particulier la sécheresse en Ukraine et en Russie, ainsi que les inondations en Hongrie – vont changer la carte des surfaces céréalières de l'Union européenne.

La sécheresse russe et ukrainienne, ainsi que les inondations en Hongrie, vont profondément influer sur les superficies céréalières de 2011 dans toute l'UE, explique l'AGPM dans sa dernière lettre économique hebdomadaire. Cela non seulement en raison du nécessaire rattrapage de la production céréalière pour regarnir les stocks, en chute. Mais aussi parce que ces intempéries compromettent d'ores et déjà une partie des semis de céréales à paille de 2011.

«Les semis de céréales d'hiver sont fortement perturbés à l'Est. Que ce soit en Europe centrale (Hongrie) ou en Ukraine et Russie, les conditions climatiques ne permettront vraisemblablement pas d'atteindre les objectifs d'emblavements », indique l'AGPM. Celle-ci cite un recul des surfaces de céréales à paille de 15 à 25 % par rapport à ce qui était attendu, à partir de données du Conseil international et de contacts sur place dans les pays concernés.

Cette situation va modifier l'équilibre des surfaces céréalières européennes en faveur des céréales de printemps. Elle «devrait encourager une augmentation de la sole maïs en Europe», indique l'AGPM.

Mais pour l'instant il est trop tôt pour évaluer la hausse des surfaces de maïs, tant en France que dans les pays voisins et qu'en Europe orientale ainsi qu'en Russie et Ukraine, note l'AGPM.

AMICALE DES RETRAITÉS DE LA FWA

ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE DES RETRAITES DE LA FWA

Le mercredi 24 novembre 2010 à 14h

Dans les salles de la FWA
47, chée de Namur à 5030 Gembloux

Ordre du jour:
- Allocution du président
- Rapport d'activités et rapport financier
- Rapports d'activités des provinces et régions
- Elections statutaires: présentation des élus
- Divers

La conférence du jour aura pour thème « L'Agriculture, son avenir et ses orientations décisives », par Clément Crohain, secrétaire général honoraire du Ministère Fédéral de l'Agriculture

L'ordre du jour et la conférence seront suivis par notre traditionnel goûter (tartes et café) pour lequel une petite participation vous sera demandée.

Afin de faciliter la bonne organisation de cette réunion, prière de vous inscrire pour le mardi 23 novembre au plus tard auprès de:
Marcel Hannet (071/877.205), Rita Baes (071/813.121), Albert Simon (087/446.407), Rita Lawaree (04/379.22.25), Germaine Janssens (071/713.642), André Philippart (061/533.815), André Pétry (086/211.375), Norbert Mullier (067/554.305), Jules Conem (069/647.943), Thérèse Pécher (02/395.30.17), Nestor Floymont (082/223.391), Jacques Cossement (069/54.60.73), Olga Vandenbroucke (068/551.263), Thérèse Vaucant (069/859.307), Charles Lizen (081/612.203), Anne Pétré (à la FWA, à Gembloux par téléphone au 081/60.00.60 et par fax au 081/60.04.46)

Brabant Wallon

Vendredi 19 novembre
A 13h30; au hall Manifagri de Wavre, jeu de cartes + goûter (tartes)

Namur

Jeudi 18 novembre
A 14h, goûter de Noël et jeux de cartes au centre de Zootechnie de Ciney.

Jeudi 27 janvier 2011
Journée de détente à Nesle pour le « P'tit Baltar ». Voyage en car, pause du matin pour le petit déjeuner. A 12h, repas de midi 3 services et boissons comprises, puis le music hall du P'tit Baltar jusque 18h et retour. Prix de base à partir de 30 personnes, 90 euros tout compris. Inscriptions avant le 25 novembre chez G Janssens au 071/713.642 ou A Pestiaux au 081/210.899.

Ath-Soignies-Mons

Jeudi 18 novembre
A 14h, à la salle «Le Gravier», 222 route de Lessines à 7822 Isières, projection du film «L'agriculture, les travaux à l'ancienne» commenté par Noël Simichice, suivie du goûter habituel au prix de 7,50 euros/personne. Inscription pour le 15 novembre au plus tard chez Marcelle Laitem 068/552.338 ou Oda Vandenbroucke au 068/551.263.

Echo herbager

Jeudi dernier, réunion du COPA à Bruxelles. A l'ordre du jour, la situation difficile dans laquelle se trouve actuellement le secteur porcin. Ce problème est commun à tous les pays de l'Union Européenne.

Lucien Royen

Faut-il rappeler que la viande porcine ne reçoit aucune aide directe de la politique agricole commune, mais par contre les producteurs sont tenus de respecter des normes très strictes en matière de santé et de bien-être des animaux ainsi qu'en matière d'environnement. Toutes ces normes ont un coût qui n'est pas répercuté dans le prix final.

La récente hausse du prix des céréales a d'importantes répercussions sur le prix de revient. Le coût des aliments pour les animaux représente entre 55 et 65% du coût total.

Autre élément à prendre en considération. La production européenne de protéagineux est trop faible pour couvrir les besoins et les pays exportateurs cultivent des plantes OGM qui ne sont pas approuvées en Europe. Si de plus on ajoute la spéculation, la combinaison de différents éléments entraîne une hausse constante des prix des matières.

Dans un tel contexte, comment les producteurs peuvent-ils se mettre en ordre pour les prochaines échéances concernant le bien-être des animaux?

Sur la table du COPA, il a également été question de la castration. La majorité des Etats estime que si un règlement doit voit le jour, il doit être concerté entre toutes les parties (producteurs, industrie de la viande, secteur vétérinaire, abattoirs, consommateurs, …) et celui-ci doit être identique pour les différents pays. On avance les dates de 2015 ou 2018 pour la naissance de ce règlement.

Dans la pratique, certains essais ont lieu dans différents pays. Quelle que soit la méthode utilisée (analgésique, anesthésiants, vaccins,…), il faut constater que la solution parfaite n'a pas encore été trouvée. Pour sa part, les autorités sanitaires belges estiment que l'on ne peut recourir à un anesthésiant sans la présence d'un vétérinaire.

La solution idéale qui bénéficiera de l'accord de toutes les parties n'est pas encore là. Rappelons qu'actuellement, la castration se fait entre le 4ème et 5ème jour de vie du porcelet. Cela n'a plus rien à voir avec les méthodes passées où l'on pratiquait cet acte à 6 semaines ou plus.

La semaine passée, une réunion organisée par l'ASBL Pays de Herve futur s'est déroulée à Limbourg. Ce projet a été initié par 6 communes qui ont signé une convention sur le paysage. A présent, ce sont 17 communes qui collaborent sur le projet et qui ont pris l'engagement de s'investir dans cette démarche. Autres les pouvoirs locaux, d'autres acteurs se sont associés : monde agricole, représentants des milieux socio-économiques, secteurs associatifs, citoyens,…

Soutenue par la Région Wallonne qui lui fournit du personnel, l'ASBL dispose à présent de moyens plus efficaces pour mener à bien son action au départ de ses bureaux situés à Val-Dieu (Aubel).

Il est primordial de coordonner les projets ayant un impact sur le paysage dans chaque commune :

- Mesurer l'impact paysager lors de l'implantation d'entreprises et de commerces ;
- Garder et soutenir une agriculture adaptée à cette structure ;
- Evaluer l'incidence d'implantations résidentielles dans nos compagnes, car elles ne font pas toujours bon ménage avec l'agriculture
- Attirer l'importance de la dimension du paysage dans la formation scolaire et l'éducation permanente (ex : les bouteilles, cannettes et autres déchets qui sont jetés le long de nos routes et dans nos prairies).

Il y a du pain sur la planche pour atteindre les différents objectifs.

A vos agendas. Du 19 au 21 novembre se déroulera la foire agricole de Malmédy. Les produits régionaux y seront valorisés et mis dignement à l'honneur. 120 exposants seront présents dont 29 de la Communauté germanophone, 12 venant de France, Allemagne et du Luxembourg. Le concours Holstein aura lieu, quant à lui, le 19 à 19h30. Les passionnés d'internet trouveront toutes les informations utiles sur www.agri-expo.be

Avant de prendre congé, permettez-moi de vous rappeler brièvement l'action menée par mon village en faveur de la localité de Zorgho (Burkina Faso). Il y a deux ans, en compagnie d'autres personnes de l'association, j'ai passé 15 jours dans ce pays. Nous y avons mis en place un puits d'eau potable. Actuellement, nos projets portent sur l'aide et l'assistance aux femmes qui sont soit abandonnées par leur mari ou qui éprouvent d'importantes difficultés parce qu'elles ont refusé un mariage forcé. Nous tentons de les former en leur apprenant un métier pour qu'elles puissent subvenir à leurs besoins. Vous pouvez nous aider et nous soutenir dans nos actions et projets en achetant un calendrier au prix de 5€. Pour ce faire, versez 5€ au 103-1023004-13, Association Elsaute-Zorgho, n'oubliez pas de renseigner vos coordonnées pour que je puisse vous envoyer votre calendrier. Pour toute information, vous pouvez me contacter (087/39.43.03 ou 0496/309.323).

A bientôt.



Des bovins sur ce cliché, mais c'est la viande porcine qui est directement touchée dans le pays de Herve.

Fait pour **vous** par le service d'**études**

24 au 26/10:

Afrique: intervention au forum agricole panafricain

25/10

Gembloux: Nitrawal-GT communication
Gembloux: conseil filière grandes cultures-GT «communication» et GT «besoins de l'aval»
Louvain-la-Neuve: UCL-projet banques génétiques
Bouge: Cwedd-section études d'incidence
My: maison communale-projet de lotissement

26/10

Gembloux: FWA-formation Codiplan
Bruxelles: Copa-colloque émissions de gaz à effet de serre
Bruxelles: Conseil national de la coopération- journée d'études visites d'entreprises
Gembloux: Fwa-réunion infos secrétaires
Bruxelles: Région flamande- agrofront quotas laitiers
Amay: table ronde plan wallon des déchets
Jambes: DGATLP- commission régionale d'aménagement du territoire
Jambes: conseil wallon de la conservation de la nature

27/10

Gembloux: Chaire qualité labels –développement durable
Malmedy: séance info autocontrôle
Gembloux: Nitrawal- cellule de coordination
Bruxelles: Afsca-comité consultatif
Bruxelles: conseil fédéral de développement durable-assemblée générale
Bruxelles: Groupe d'études OGM
Bouge: Cwedd- GT PIR
Braine-le-Comte: info passage à niveau
Marloie: DNF-Natura 2000
Marche: Demna- Cartographie Natura 2000
Fronville: ferme Natura 2000-équipement clôture de berges

28/10

Bruxelles: Cabinet S. Laruelle-autocontrôle
Bruxelles: Vlam- GT combi-audit Codiplan
Bruxelles: Fwa- comité directeur
Dour: Mission wallonne des secteurs verts-inauguration
Gembloux: Fwa-étude Apaq-W
Bruxelles: SPF-concertation poules pondeuses
Soignies: FWA-conférence PAC
Beez: assemblée générale CRAT
Gembloux: GT médiation Natura 2000

29/10

Bruxelles: Cerva- PJ du Cerva
Bruxelles: Copa- GT PAC
Strée: Gal du Condroz- agroforesterie

2/11

Assenois: comice agricole-séance info sur autocontrôle
Gembloux Naturawal- conseil d'administration

3/11

Assesse: bureau CCATM
Région germanophone: conférence et démo audit guide 037
Gembloux: Nitrawal- bureau
Bruxelles: Copa- GT développement rural
Namur: cabinet B. Lutgen- AGW ISA

4/11

Bruxelles: Afsca-tests information chaîne alimentaire
Gembloux: Cwedd-section planification
Gembloux: Cwedd- GT EEAC (énergie)
Bruxelles: Copa- groupe consultatif développement rural
Louvain-la-Neuve: Nitrawal-GT testé
Bruxelles: Copa- GT porcs
Gembloux: Cabinet B. Lutgen-PAC
Bruxelles: SERV-GT accords interprofessionnels

5/11

France: groupement national interprofessionnel des semences-visite d'essais CIPAN
Bruxelles: conseil central de l'économie- cellule Europe
Bruxelles: Copa-séminaire protéagineux
Rochefort-Beauraing: dossiers Natura 2000
Focant: site Natura 2000-entretien fossé

AMICALE DES RETRAITÉS DE LA FWA (suite)

Tournai

Mercredi 1er décembre

A 11h, messe en l'honneur de St-Eloi présidée par le Chanoine Agneessens en l'église St-Omer de Kain-Centre. Répétitions à l'église pour ceux qui aiment chanter les vendredi et lundi 29 novembre à 14h.

Après la messe, banquet traditionnel au Reposoir. Menu : Arc-en-ciel et son tapis d'amuse-bouche, crème andalouse, dos de cabillaud florentine-crème crevettes, le Prince de la basse-cour de la Périgourdine et garniture hivernale, omelette norvégienne, diamant noir et vins assortis.

Prix 52 euros à virer au compte 732-6720124-15. Confirmation de votre participation au 069/647.943 avant le 24 novembre. Possibilité d'organisation des tables avec vos amis (tables rondes de 8 à 10 personnes).

Brabant Wallon

Vendredi 19 novembre

A 13h30, jeux de cartes + goûter aux tartes au hall Manifagri de Wavre

Echéancier

30 novembre

Mobilité des quotas laitiers

Demande de reprise totale ou partielle de quota laitier avec reprise de terres

Réallocation de quota laitier

Pour les producteurs laitiers, concerne les demandes au bénéfice de la réallocation de quota laitier livraison via le fonds des quotas

Est de la **Belgique** : bientôt l'incontournable **«Eifel-Ardenne-Expo»**

Du 19 au 21 novembre prochain aura lieu l'Eifel-Ardenne-Expo, autrement dit la Foire agricole bisannuelle de Malmedy. Bien qu'elle ait une longue histoire – elle a d'abord été une «exposition itinérante» - c'est la cinquième fois qu'elle se tient au Parc des Expositions de la ville de Malmedy. Cette fois encore, les organisateurs – soit les éleveurs et détenteurs de bétail de Bullange, Malmedy, St-Vith – veulent en faire un lieu de rencontre entre les habitants (et autres visiteurs) et les professionnels.

Richard Cydzik



En fait, autant l'agriculture que le commerce, l'artisanat, les prestataires de services et le tourisme utilisent la plate-forme de la Foire de Malmedy pour se faire connaître et présenter leurs produits. Les agriculteurs de l'Eifel-Ardenne produisent en effet des matières premières de qualité supérieure, elles-mêmes transformées par des entreprises alimentaires artisanales de toute aussi haute qualité.

Ceci n'empêche pas les agriculteurs de la région de pratiquer de la vente directe – et une grande place leur sera réservée. Un grand village sera mis en place, avec le soutien de l'Apaq-W.

Toujours contraint à s'adapter aux nouvelles évolutions, techniques et autres, (davantage encore depuis la grande crise de l'an dernier), la Foire offrira l'occasion au professionnel agricole de s'informer. Ceci concerne «toutes les questions relatives à l'élevage, la détention et la santé des animaux, et de plus en plus également les questions de management et de logistique ».

Au programme

Dès le vendredi 19 novembre à 10h30 aura lieu l'inauguration officielle. Des visites d'écoles auront lieu toute la journée.

Soirée et nuit des éleveurs. Un concours Holstein PN PR (vaches et génisses) sera ouvert à la Province de Liège. Il y aura aussi un «show junior» (pour les enfants de 6 à 12 ans avec génisses de 4 à 12 mois). Renseignements au 0478/346.951.

Le samedi 20 novembre, un concours BBB ouvert à la Province de Liège.



Les écoles particulièrement à l'honneur le vendredi

Dimanche 21 novembre, présentation et surprises présentées par les associations (FJA en tête!) des jeunes de la Région.

Durant les 3 jours: foire agricole. Présence d'exposants agricoles tous secteurs (matériels, alimentation, laiterie, conseils techniques, Région wallonne, Apaq-Q…) … et aussi d'exposants commerciaux, spécialement dans le domaine des énergies vertes, alternatives en général, de la biomasse.

Présence d'un village gourmand, d'une ferme didactique, présentation de races bovines, de chevaux, de poneys (avec démonstrations), présentations culturelles, musique et danses…

Inutile de dire qu'avec un tel cocktail, il y a matière à rendez-vous à passer en famille et/ou avec amis!

Site web: www.agriexpo.be

Les grandes **thématiques** de l'**EAE**

Eifel-Ardenne Expo sera l'occasion d'aborder de manière didactique, diverses thématiques par le biais des présentations que l'on y trouvera. Coup d'œil sur quelques unes d'entre elles.

La biodiversité

Que signifie «biodiversité»? Le mot biodiversité est composé de deux mots: «biologique» et «diversité».

Nous faisons tous partie de ce système écologique «la terre», unique de part la diversité de ses espèces, ce que nous avons souvent tendance à oublier. Nous formons et transformons la biodiversité depuis que nos ancêtres ont commencé il y a très longtemps à mettre à profit l'abeille, les plantes à fleurs et les prairies, dans un processus que nous appelons maintenant l'agriculture, pour produire des denrées alimentaires. En industrialisant notre vie et l'agriculture, nous avons également industrialisé la nature. Nous élevons insectes, animaux et plantes destinés au marché et sélectionnons des caractères qui correspondent à nos besoins. La diversité biologique est en danger – à la toute grande échelle comme à une toute petite échelle.

Souvent la nature est comprise comme un luxe: la protection des espèces est souhaitable et leur disparition tragique, mais en fin de compte la conservation des emplois et l'augmentation de notre revenu en vaut le prix.

La perte de la biodiversité ne relance pas l'économie mais mine l'économie.

Pendant les trois journées de notre exposition nous souhaitions attirer tout particulièrement l'attention sur ce fait, et ceci au moyen d'un animal que nous connaissons tous et qui participe comme aucun autre à la diversité de la nature.

L'association régionale d'apiculture présentera sur son stand sa grande passion: l'abeille.

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la vie, l'élevage et l'importance de cet animal pour notre avenir, c'est ici que vous pourrez l'apprendre.

Le lait – un élément de nature

Alors que jadis la viande et le lait constituaient des produits équivalents dans notre agriculture régionale, cet équilibre s'est de plus en plus déplacé vers la production laitière. Une spécialisation avec un grand savoir-faire et un succès correspondant s'est établie dans notre région. Depuis des années nos exploitations produisent la meilleure matière première par rapport à la production internationale et ont fait du lait la base existentielle de la production agricole dans l'Eifel et l'Ardenne.

Mais la spécialisation signifie aussi une dépendance. Dépendance des transformateurs et finalement surtout de la distribution. Les dernières années nous ont démontré cette dépendance avec toutes les conséquences. La crise économique mondiale a également entraîné les producteurs de denrées alimentaires dans une crise existentielle.

Etant donné que l'Eifel-Ardenne-Expo est surtout une fenêtre pour l'agriculture régionale, nous souhaitons donner aux visiteurs la possibilité de faire connaissance avec toutes les facettes de ce produit important de nos agriculteurs.

De quoi est composé le lait?

Quelle en est sa valeur nutritive?

Quels produits pouvons-nous fabriquer à partir de notre matière première?

Aux différents stands les visiteurs pourront avoir la réponse à ces questions.

Energies renouvelables

Pour maintenir un processus économique une quelconque forme d'énergie sera toujours nécessaire. Que ce soit pour traire une vache ou pour éclairer une habitation, nous sommes à tout moment de notre vie confrontés au besoin en électricité. Auparavant c'était automatiquement lié à l'utilisation de combustibles fossiles. Cela change maintenant!

L'énergie solaire fait de plus en plus son apparition aussi bien dans la vie privée que dans la vie économique. Ceci est reflété également au niveau de notre exposition. De plus en plus d'exposants du domaine des énergies renouvelables sont présents à Malmedy et offrent aux particuliers et aux professionnels la possibilité de s'informer.

L'agriculture pour tous

Les organisateurs de l'Eifel-Ardenne-Expo ont l'objectif de rendre la visite de l'exposition agréable et intéressante pour toute la population.

Après l'ouverture de l'exposition en présence des nombreux invités d'honneur de la région, il est devenu une tradition bien agréable d'inviter le vendredi les enfants de 5ème et 6ème année des communes germanophones et francophones environnantes.

Peu de métiers sont autant responsables pour assurer les besoins essentiels de l'homme que l'agriculture. Voilà pourquoi il nous importe beaucoup de faire comprendre ce métier ainsi que l'environnement, dans lequel nous vivons tous, aux enfants. Cela se passe sous forme d'ateliers et de stands éducatifs compréhensibles, avec du personnel compétent.

Les enfants seront guidés par des agriculteurs, dans leur langue respective, à travers l'exposition et apprendront au fur et à mesure à connaître certains aspects de l'agriculture.

Cette expérience sera complétée pour les enfants par une dégustation de produits régionaux.

Le vendredi soir est traditionnellement mis à disposition du public professionnel vu que les différentes races bovines entreront en compétition le soir. Ces concours seront élargis cette année sur toute la Wallonie.

Trois journées de rencontre producteurs et consommateurs

En organisant cette exposition, les organisateurs de l'Eifel-Ardenne-Expo se sont fixé le but d'apporter une contribution à l'idée que la région se fait d'elle-même.

Tradition, culture rurale, protection de l'environnement et production d'aliments dans le respect des ressources font partie de l'idée que notre agriculture régionale se fait d'elle-même. C'est ce que nous souhaitons présenter aux visiteurs.

Un dialogue sérieux, apprendre en jouant, et l'expérience de la riche palette des produits régionaux sont sensés satisfaire cette revendication.

Animations, ateliers, stands didactiques et personnel compétent sont présents sur les différents stands et donneront des explications à chacun.

Renseignements pratiques

Eifel – Ardenne – Expo
Une Organisation des Associations Régionales des Eleveurs et Détenteurs de Bétail Büllingen, Malmedy et St-Vith du 19 au 21 novembre 2010
Parc des expositions: MALMEDY EXPO
Prix d'entrée: 6€ pour adultes
gratuit pour enfants jusqu'à 12ans
Parking gratuit,

Possibilités de Parking dans le parc des expositions, en ville et aux endroits indiqués avec navette.
Secrétariat: Halenfeld 79 4771 Amel
Tél.: 0032 – (0)80 340 940
Fax.: 0032 – (0)80 341 120
E-mail: info@agri-expo.be
www.agri-expo.be

Qualité et quantité au provincial de Ciney

A Ciney, le concours provincial namurois du B-BB a attiré des animaux de qualité, présents en nombre et visualisés par de nombreux visiteurs.

Long-Pré

Avec pas moins de 170 bêtes, pareil provincial n'avait plus eu lieu depuis 2005. Les éleveurs des diverses régionales ont démontré leur foi dans le concours de blanc-bleu, une bonne augure pour l'année 2011 qui verra aussi se stabiliser la lutte IBR.

Un provincial où les places en série furent très disputées, même assez loin en profondeur, suite aux qualités viandeuses certaines parmi de lourds formats des animaux.

Que dire des rappels, si ce n'est qu'ils furent de toutes beauté, avec une mention spéciale pour celui des génisses âgées, objectivant de très beaux champions.

Sans négliger l'importance de la présence de tous les éleveurs, une cinquantaine en l'occurrence, une dizaine d'entre eux se démarquent davantage suite à leur apparition plus nombreuse parmi les trios de tête.

Championnat des jeunes génisses à Philippe Crepin

Que de déplacements d'une extrémité à l'autre et d'arrêts fréquents du duo des juges derrière les 6 lauréates de série. Finalement, arrêt sur l'image de l'aînée, Bruxelles du Champ Bouval, une championne toute mignonne, de toutes beauté dans un ensemble un tantinet léger. Cette fleur était accompagnée parmi le bouquet final de quelques associations (Rabeux, Lempereur et Leclercq) de 2 premiers + 1 deuxième + 3 troisièmes = 6 trios sur 9 présences.

A noter parmi ce rappel, la double présence de l'éleveur Pirson-Demarche André et Pierre, avec une 1ère et une 2ème prime de Ciney; et celle de 2 représentants de la régionale de la Fagne: Bastin Y. avec la championne et Pauly J. avec une 1ère prime. Le sixième accompagnateur était Cosse Fr. et Fils avec une 2ème prime de Ciney.

Championnat des génisses âgées à Philippe Lebrun

Le nec plus ultra de ce provincial exposé par ce quarté de lauréates de série des plus digne de notre Blanc-Bleu, qui marquèrent les régionaux: 2 championnes à Lebrun (Lolita) et Duchène-Pierard (Californie), une 1ère à Lambert R. (Jacinthe) et une 2ème à Lebrun (Marjolie). Et parmi tout cela, non pas le petit plus mais le grand plus qui précipite les juges vers la championne Lolita des Volées, une fille d'Emilie des Volées représentée par pas moins de 5 filles des plus performantes. Quant aux performances d'ensemble de Philippe Lebrun, elles sont 2 premières + 2 troisièmes = 4 trios sur 6 animaux.

Quid des reproducteurs, la double présence de Eternel de Dieu Seul.

Le hit parade des régionales

Régionales	1° prix	2° prix	3° prix	total
Condroz, Ciney	9	5	6	20
Entre-Sambre & Meuse, Mettet	5	2	7	14
Famenne, Herock	5	4	4	13
Fagne, Couvin	2	1	2	5
Hesbaye Nord-Condroz, Villers	0	4	1	5
Ardenne, Graide	0	3	1	4
Hesbaye Nord-Condroz, Assesse	0	2	0	2

Championnat des vaches à Jean-Marie Wilmet

Un rappel plus matériel à quatre, dont deux d'entre elles approchaient les 1000 kg et des plus performantes lors des régionaux. Il s'agit de Trappue, 784 kg - 1ère, à Wilmet,, d'Odelette, 925 kg - champion Tournai, à Boclinville, de Ressource, 967 kg – championne, à Wilmet, Fabiola, 854 kg – 2ème, à Rabeux et Crepin.

Un peu de réflexion de la part des juges pour approuver Ressource de la Béole championne provinciale à l'éclatement et à la culotte exceptionnelle. L'ensemble de Wilmet J-M. se traduit en 2 premiers + 1 deuxième = 3 trios pour 4 sujets.

Championnat des taureaux à Eugène Detal

Un provincial avare de titre, un seul champion parmi le rappel de 7 taureaux aux extrêmes d'âge allant de 10 à 61 mois.

Allez le dénicher dans un tel rassemblement hétérogène d'âge sacrifiant pratiquement les plus jeunes.

Parmi les rappelés, la double présence du reproducteur Blackstar et de l'éleveur Rabeux E.

Ici aussi des couronnés de régionaux et plus haut. Javeau, 2ème à Libramont, à Rabeux et Olix; Japon, 3eme à Libramont, à Rabeux-Crepin et Cosse; 8182, Championdu concours-foire, à Detal; Unitif, champion à Mettet, à Daxhelet-Rabeux M-H.; Elégant, 1er à Herock, à Marot; Mandarin, Champion à Ciney, à Piret Cl.; Blue Berry, 5ème à Mettet, à Crepin.

Lors du tour final, la démarche lente des deux aînés neutralisa leurs qualités viandeuses certaines et pourtant reconnues au Spécial de Libramont.

Le choix se porta sur 8182 de Focant à Eugène Detal. Un sujet très complet, épais, aux quartiers viandes marqués, bien porté, mais un peu court. Il participe à l'ensemble chiffré en 1 premier + 2 deuxièmes + 1 troisième = 4 trios pour 4 présences

Des regards un peu portés vers Unitif et Mandarin que j'ai perçus, mais il est regrettable pour plus de transparence et de reconnaissance d'autres élevages que la désignation ne se fasse pas par la levée de plaquettes des juges comme cela se fait ailleurs.

Et les autres éleveurs?

Entre parmi le top provincial au minimum de 4 trios requis: Rabeux E.: 3 premiers + 2 deuxièmes = 5 trios sur 10 animaux et Lambert R.: 1 premier + 2 deuxièmes + 1 troisième = 4 trios pour 7 bêtes.



Génisses de 20 à 25 mois : Californie de Bierwa (Sjaka-Zoeloe) à Duchène et Pierard D., Maffe. Riante des Templiers (Xespote) à Rabeux E., Martouzin. Valence de la Bocheroule (Obus) à Pirson-Demarche & P., Sovet



Vaches de 5,3 à 6,4 ans : Ressource ET de la Béole (Dahlia) à Wilmet J-M., Flostoy. Choupette Elev. de Senzeille (Bivouac) à Dumay Ph. et Séb., Senzeille. 7694 de Focant (Emigré) à Detal E., Focant.



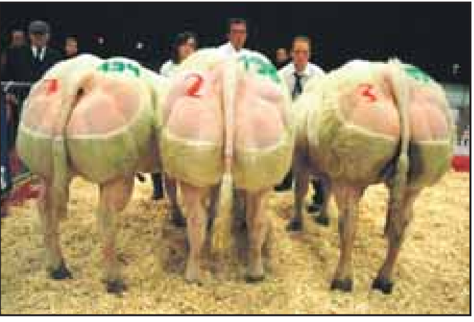
Génisses de 17 mois : Séduisante de Matignolles (Paysan) à Pauly Jan, Treignes. Serpette des Templiers (xespote) à Rabeux E., Martouzin. Bonheur Champ Bouval (Vétéran) à Crépin Ph., Villers-le-Gambon



Primipares de 32 à 39 mois : Jacinthe du Molinia (Eternel) à Lambert R., Leignon. Quinteuse du Sart (Débordant) à Baudoin R., Franc-Waret. Bechamelle de Bierwa (Paysan) à Duchène H. et Pierard, Maffe



Génisses de 10 mois : Adjointe de la Bocheroule (Héroïque) à Pirson-Demarche et P., Sovet. Opposée des Tiennes (Etna) à Rossomme Y. et Chr., Saint-Gérard. Réussie de Beauraing (Héroïque) à Jaspart JP. et Baudoin, Beauraing



Génisses de 18 à 19 mois : Bruxelles du Champ Bouval (Xespote) à Crépin Ph., Villers-le-Gamb. Madrilène de la Chevratte (Germinal) à Piret Hervé, Dinant. Béguine du Champ Bouval (Sjaka-Zoeloe) à Crépin Ph., Villers-le-Gambon

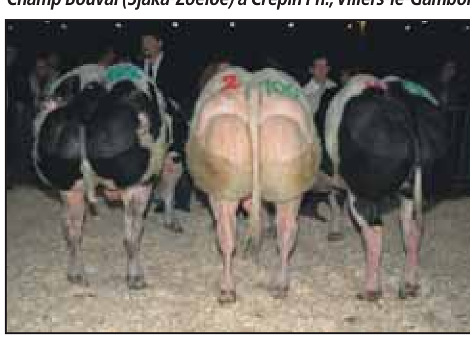


Taureaux de 19 à 21 mois : Unitif de Biert (Blackstar) à Daxhelet-Rabeux M-H., Ermeton-s-B. Filou de Maffe (Fascinant) à Balfroid Chr., Bièvre. Jalet de la Grigoeule (Occupant) à Dardenne et Fils, Ciergnon

Primipares de 40 à 43 mois, série de la championne Lolita des Volées (Germinal) à Lebrun-Cloet Ph., Saint-Gérard. Isolée du Molinia (Maraudeur) à Lambert R., Leignon. Linotte des Volées (Auteur) à Lebrun-Cloet Ph., Saint-Gérard



Génisses de 13 mois : Eclipse de L'Haye Aux Leus (Xespote) à Bastin Y., Aublain. Ibérique de Barsy-Fontaine (Orme) à Balfroid Chr., Bièvre. Haussée de Maffe (Sjaka-Zoeloe) à Ramelot-Renard, Maffe



Taureaux de 13 à 15 mois : Mandarin de Fooz (Blackstar) à Piret Cl;, Dréhance. Saphir du Sart (Harisson) à Baudoin R., Franc-Waret. Gorille Elev. de Senzeille (Kimono) à Dumay Ph. et S., Senzeille



Taureaux de 22 à 25 mois, série du champion 8182 de Focant (Occupant) à Detal E., Focant. Saxophone de Warichet (Fringant) à Mathieux E. et V., Warisoulx. Idako de la Grigeoule (Héros P.) à Olix J., Honnay



Vaches de 4,5 à 5,1 ans : Odelette ET de Chardeneux (Fausto P.) à Boclinville A., Bonsin. Eminence de la Haie Madame (Génie) à Lambert R., Leignon. Persane du Sart (Lion) à Baudoin R., Franc-Waret



Génisses de 14 à 16 mois : Riette de Jauvelan (Iberre) à Cosse Fr. et Fils, Sorinnes. Texture de Warichet (Jaloux) à Mathieu E. et V., Warisoulx. Obstinée du Circuit (Paysan) à Burgraff J-P., Mettet



Elégant de Lissoir (Dartagnan) à Marot Ol., Hour Scorpion du Sart (Ugano) à Baudoin Denis, Haltinne Mika du Sartay (Orme) à Piret Cl;, Dréhance



Taureaux de 27 à 36 mois : Japon de Lorcy (Graphite) à Rabeux, Crépin, Cosse, Martouzin. Lancier de Gribelle (Fascinant) à Lenoir P., Patignies. Furtif du Colas (Dartagnan) à Balfroid Chr., Bièvre

Frédéric **Thomas:** «Ne dites plus **CIPAN,** dites couverts **végétaux**»

En Wallonie, le Programme de Gestion Durable de l'Azote (PGDA) et la Conditionnalité (parcelle R10-R15) imposent la mise en place de couverts végétaux durant l'interculture. Les principaux objectifs de ces mesures sont de limiter respectivement les pertes d'azote (effet CIPAN) et de terre (effet anti-érosif). Agronomiquement et financièrement parlant, il serait dommage de se limiter à ces deux aspects. Implanter pour implanter ne permet pas de profiter pleinement des avantages des couverts végétaux. L'approche particulière de Frédéric Thomas, agriculteur en Sologne (France) et fondateur de la revue TCS (Techniques Culturales Simplifiées), offre une autre vision des couverts végétaux.

Propos recueillis par Jean Marot



Frédéric Thomas: agriculteur devenu agronome

Plein Champ: Frédéric Thomas qui êtes-vous exactement?

Frédéric Thomas: Je suis agriculteur en Sologne (Centre de la France), sur l'exploitation familiale, exclusivement consacrée aux cultures, que j'ai reprise en 1996. Les conditions de culture sont difficiles, les terres sont sableuses, hydromorphes et à faible potentiel. En associant les techniques sans travail du sol, la conception de nouvelles rotations de cultures, les couverts végétaux et les apports de compost, j'ai pu améliorer la fertilité de mes sols.

En outre, je suis également rédacteur en chef de la revue TCS (www.agriculture-de-conservation.com). Suite à mes différentes expériences, mes rencontres, malgré moi, je suis devenu un communicant, un agriculteur devenu agronome sans pour autant être un scientifique.

Ma volonté est de développer un réseau d'échanges entre les personnes qui participent à développer une agriculture écologiquement intensive.

PC: Qu'entendez-vous par agriculture écologiquement intensive?

FT: C'est une agriculture productive qui se veut la plus économe en intrants et la plus autonome possible. Cette agriculture n'exclut pas l'usage d'engrais minéraux et de produits phyto. Les clés pour y arriver sont nombreuses: associations de cultures, mélanges de couverts végétaux durant l'interculture, adaptation des techniques de travail du sol ou encore rotation sont autant de clés permettant de mettre en œuvre ce mode d'agriculture.

PC: Vous parlez de couverts végétaux comme clé de l'agriculture écologiquement intensive mais qu'est-ce qu'un bon couvert?

FT: Un couvert doit être considéré et réfléchi comme une culture. En d'autres termes, il doit avoir la capacité de produire de la biomasse de qualité en quantité. La quantité (tonne de MS/ha) et la qualité (rapport C/N optimum) auront un impact sur l'ensemble des objectifs du couvert. En effet, plus la production de biomasse est importante plus l'effet CIPAN sera important, plus l'effet de couverture sera important, moins la parcelle aura tendance a se salire…

Une exploitation agricole doit être considérée comme un système dans lequel il y a un flux d'éléments tels que l'azote (Ex.: l'azote contenu dans les fourrages sera consommé par le bétail qui produira des engrais de ferme valorisables sur les cultures qui produiront du fourrage pour le bétail…). Il faut donc limiter les pertes de ce système. Les couverts végétaux sont l'un des outils permettant de conserver l'azote et les autres éléments minéraux au sein de l'exploitation.

PC: Les exploitations disposant d'engrais de ferme ont donc intérêt à favoriser le développement de leurs couverts?

FT: Oui encore plus que dans des exploitations n'en disposant pas. Si l'on considère l'exploitation comme un «tout», l'azote des engrais de ferme provient en grande majorité des fourrages, du maïs, des céréales, de la paille produites sur l'exploitation. Les couverts vont permettre de recycler et maintenir dans le système cet azote essentiel au développement des végétaux.

PC: Des couverts très développés peuvent avoir un impact sur la culture suivante, notamment en terme de «faim en azote». Avez-vous déjà eu des accidents importants de ce type?

FT: Oui, nous avons eu beaucoup d'échecs. Au début, nous voulions limiter les coûts liés aux couverts. Nous implantions des couverts «bons marchés» composés d'une seule espèce (avoine, moutarde ou phacélie) mais ils ne permettaient pas de mettre à disposition l'azote prélevé lorsque la culture de printemps en avait besoin.

Suite à ces échecs nous avons poussé la réflexion plus loin, nous voulions trouver le bon couvert devant la bonne culture. Cependant, en fonction des conditions climatiques annuelles, les performances de ces couverts, toujours composés d'une seule espèce, étaient variables.

Nous avons donc mélangé différentes espèces dans nos couverts en y intégrant notamment des légumineuses. Plus le mélange est diversifié plus le couvert s'adaptera facilement au terroir, au climat, à la fertilité du sol, au précédent. Ce qui garantira un prélèvement optimum de l'azote.

PC: Les légumineuses sont donc essentielles afin de garantir un développement optimal de la biomasse?

FT: La diversité est essentielle, l'ajout de légumineuses permet d'introduire de l'azote gratuit dans le système. A titre d'exemple, nous avons actuellement des mélanges de couverts qui permettent de «recycler» 160 UN, 2/3 de cet azote provient du sol et 1/3 de l'atmosphère via les légumineuses.

PC: Est-il utile de fertiliser ce type de couvert?

FT: Tout dépend de la situation dans laquelle vous êtes mais dans certains cas limitant, il peut être intéressant de localement favoriser le départ du couvert. L'idéal est d'apporter les engrais de ferme sur le couvert, c'est le meilleur moyen de mettre à disposition des cultures les éléments qu'ils contiennent. A titre d'exemple, un fumier apporté juste avant l'implantation d'un maïs sera moins efficace que le même fumier apporté sur le couvert. Le couvert permet de préserver l'azote dans le système et de le mettre à disposition des cultures suivantes.

PC: La destruction d'un couvert diversifié et fortement développé ne doit pas être facile?

FT: Il est essentiel de choisir des espèces gélives pour composer son couvert. Rappelons également que le développement du couvert aura un impact sur sa sensibilité au gel. Plus le couvert est développé, plus il sera sensible au gel. En outre, le roulage d'un couvert bien développé durant une période de gel favorisera également la destruction «naturelle» du couvert.

PC: Certains considèrent que l'implantation du couvert induit un salissement des parcelles. Quel est votre avis?

FT: Si le couvert est performant, le risque de salissement est faible voir nul. A titre d'exemple, le développement des ray-grass, des vulpins ou autres adventices dans le couvert permet de réduire le stock de semences dans le sol. Une graminée qui germe en septembre et qui sera détruite lors du semis de la culture de printemps ne produira pas de graine susceptible d'alimenter le stock du sol. Afin d'optimiser la germination et l'implantation du couvert, le semis doit idéalement être effectué le plus rapidement possible après la moisson en travaillant le moins profondément possible.

PC: Et dans le cas d'intercultures courtes?

FT: Il existe de nombreuses possibilités. A titre d'exemples, nous implantons des couverts composés de tournesol, de phacélie et de moutarde entre deux blés, après pois, le meilleur couvert est le colza. En effet, le principal problème de l'implantation du colza est la gestion des pailles de la céréale. En implantant le colza après pois on n'a pas ce type de problème et les repousses éventuelles de pois ne sont pas dommageables pour le colza.

PC: Mais une trop grande disponibilité d'azote pour le colza peut induire une élongation trop importante avant l'hiver

FT: Oui, et pour palier cela, on peut implanter le colza en mélange avec une plante gélive. La concurrence entre les deux permettra de limiter le développement du colza. C'est une question de disponibilité des ressources. En outre, cette association permettra également de limiter le désherbage et les traitements insecticides. Je le répète, toutes les interventions sont liées et auront un impact l'une sur l'autre…

PC: Que changeriez-vous à la «réglementation nitrate» française?

FT: Si j'en avais la possibilité, je mettrais en œuvre les grandes lignes du système APL que vous avez dans les zones vulnérables en Wallonie. Actuellement, en France, nous avons une politique qui nous demande de mettre en œuvre des moyens sans obligation de résultat. C'est ainsi que l'on impose des mesures difficiles à mettre en œuvre par les agriculteurs et qui de plus n'ont aucun effet positif. Le système APL permettrait de limiter les obligations diverses (date limite d'implantation ou de destruction des couverts notamment). Chaque agriculteur aurait la possibilité d'adapter ses itinéraires techniques pour autant qu'il soit dans la norme de l'année pour la culture envisagée… En d'autres termes, l'agronomie serait rendue aux agriculteurs…

PC: Frédéric Thomas, Merci.

Réduire la **pauvreté** par la **culture**

Le commissaire européen chargé du développement, Andris Piebalgs, a signé, avant la table ronde de haut niveau sur la culture et le développement, un accord avec l'UNESCO portant sur une «facilité» d'un montant d'un million d'euros destinée à soutenir la gouvernance du secteur de la culture.

Cette facilité permettra aux gouvernements des pays en développement de tirer profit des connaissances d'experts en vue de l'élaboration de politiques culturelles efficaces et durables. Elle contribuera à la mise en œuvre de la convention de l'UNESCO de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

M. Andris Piebalgs a fait la déclaration suivante: «Cette facilité de 1 million € aidera à soutenir le dynamisme du secteur de la culture dans les pays en développement. La culture est un élément essentiel pour parvenir à un développement humain et économique durable».

La Commission européenne a joué un rôle majeur dans les négociations relatives à la convention et s'est fermement engagée à promouvoir la diversité culturelle dans le cadre de la coopération de l'UE avec les pays partenaires du monde entier.

Le commissaire Piebalgs coprésidera aujourd'hui la table ronde de haut niveau sur la culture et le développement avec Irina Bokova, directrice générale de l'UNESCO, et Jean Ping, président de la Commission de l'Union africaine. Organisée à un moment où les dirigeants du monde entier se réunissent à New- York pour examiner les progrès réalisés en ce qui concerne les objectifs du millénaire pour le développement (OMD), la table ronde sera consacrée au rôle joué par la culture dans la politique de développement et la réalisation des OMD. Participeront notamment à la table ronde, la ministre de la culture de la Communauté française de Belgique et présidente en exercice du Conseil de la culture de l'UE, Fadila Lanaan, qui partage la position du Commissaire et souligne l'importance de la dimension culturelle du développement.

Augmentation des fonds européens

Les fonds débloqués par l'Union européenne en faveur de la culture dans le cadre de sa politique de développement sont en augmentation. C'est ainsi que, de 155 millions € alloués aux pays ACP pendant la période 1990-2007, on est passé à quelque 200 millions € pour la période 2007-2013.

Le secteur de la culture a contribué à près de 3 % du PIB européen total. Compte tenu du fait que la contribution des activités immobilières s'élève à 2,1 %, celle de l'industrie agroalimentaire à 1,9 % et celle du secteur textile à 0,5 %, il est évident que la culture est un secteur qu'il convient de prendre en compte dans la lutte contre la pauvreté.

Au Mali, par exemple, le secteur de la culture emploie quelque 115 000 personnes, soit environ 6 % de la population active du pays.



NAISSANCE

Philippe, Catherine, Martin et Simon
sont heureux de vous annoncer la naissance d'
ARTHUR,
né à Huy le 3 novembre 2010
Famille Delforge-D'Ans, ferme de Lhonneux 1 à 4190 Esneux

La Fédération Wallonne de l'Agriculture ainsi que Plein Champ présentent leurs sincères félicitations aux heureux parents.



Préparer ses prairies à passer l'hiver

Souvent négligée, la préparation des prairies à l'hiver est pourtant une pratique indispensable.

Sébastien Crémer (1), Richard Lambert (2) et David Knoden (1)

Une drôle d'année

L'année 2010 sera très certainement à oublier au plus vite pour les agriculteurs qui ont subi toute une série d'aléas climatiques. Le printemps sec et froid ainsi que la sécheresse estivale n'ont pas permis une pousse de l'herbe régulière et abondante. L'arrière saison, sur laquelle beaucoup comptaient, s'est montrée très mitigée, avec de nombreux jours de pluie et déjà quelques belles nuits de gel intense, si bien que les stocks de fourrages sont limités dans bien des exploitations.


Ici, un excès de fourrage est toujours présent et les balles devraient être mises en tas

Le manque de fourrage risque de pousser beaucoup d'agriculteurs à laisser leurs bêtes le plus longtemps possible au pâturage pour ramasser les dernières herbes disponibles. Cela ne posera aucun problème pour autant que l'on prenne quelques précautions qu'il est bon de rappeler.

Attention à la hauteur de votre herbe

La hauteur de l'herbe, avant son entrée en repos hivernal, doit être idéalement de 5 à 6 cm pour ne pas porter préjudice à la repousse printanière. Il faut pour cela que l'herbe puisse encore effectuer sa photosynthèse pour constituer assez de réserves au niveau du bas de la tige et des racines. De plus une trop grande hauteur d'herbe peut être à l'origine de vides au printemps si l'enneigement hivernal est important. L'herbe se plaque au sol, pourrit et disparaît. Certains ont pu observer ce phénomène à la sortie de l'hiver 2009-2010. Rappelons que tous les vides sont des portes d'entrée pour les adventices.

La hauteur d'herbe idéale peut être obtenue soit par pâturage soit par une dernière fauche pas trop rase.

Pâturage d'arrière-saison

Le pâturage se fera avec des animaux qui ont des besoins peu exigeants (génisses, vaches taries ou encore vaches allaitantes) et sur des parcelles dont le sol est suffisamment porteur. On veillera aussi à adapter la charge d'animaux pour éviter un surpâturage et que le piétinement du bétail ne transforme la parcelle en un terrain de boue.

De plus une charge de bétail élevée en fin d'automne peut entraîner le risque de perte de nitrate vers les nappes phréatiques. En effet, à l'endroit des pissats, l'apport d'azote sous forme d'urée est nettement supérieur à la capacité de prélèvement de l'herbe en fin de saison. Un apport de fourrage (foin, préfané, ensilage + paille) est souvent nécessaire pour complémenter ces animaux car l'herbe est de moins bonne qualité à cette époque. En effet, la transformation de l'azote en protéine ne se réalise plus de façon optimale à cause de la diminution des températures et de la luminosité. Ce phénomène est encore amplifié par l'apport d'azote en fin de saison ! A l'endroit de l'apport des compléments, il faut veiller à ce que la prairie ne se transforme en véritable bourbier dont les tracteurs eux-mêmes ne pourraient plus sortir. On peut aussi déplacer le lieu d'affouragement mais cela engendrera une plus grande surface dégradée ; il faudra penser à faire un sursemis au printemps. Le broyage des refus sera effectué si nécessaire.

Si l'on ne parvient pas à amener l'herbe à une hauteur de 5 à 6 cm par le pâturage, une dernière coupe de nettoyage peut être envisagée. Pour éviter d'endommager la base de l'herbe, il faut bien régler sa faucheuse et travailler de préférence avec des couteaux bien aiguisés pour que la coupe soit la plus nette possible car l'herbe d'arrière saison est souvent plus coriace. Rappelons que la fauche lors de gelées nocturnes est à proscrire. Si une parcelle est fortement atteinte de rouilles ou d'autres maladies fongiques, il est utile de couper la végétation afin d'éliminer le potentiel infectieux pour augmenter les chances d'avoir une repousse saine pour passer l'hiver.


A gauche, une prairie bien préparée pour passer l'hiver contrairement à celle de droite


Une charge en bétail trop importante transforme les parcelles en bourbier et peut en outre entraîner des pertes de nitrate vers les nappes phréatiques

Ebouser après le pâturage

Un ébousage à l'arrière-saison suite au dernier pâturage est particulièrement recommandé, car, à cette époque, les bouses se dégradent très lentement car l'activité biologique est réduite. Il évite ainsi la formation de vides durant la période hivernale. Il doit se réaliser dans de bonnes conditions de portance du sol pour éviter de détériorer le couvert végétal.

Certains affirment même que, là où des dégâts de sangliers sont à craindre, l'ébousage peut réduire ces risques. Des essais sont d'ailleurs en cours pour tenter d'éclaircir cette question. L'étaupinage, quant à lui, s'impose en fin d'hiver dans les parcelles réservées à la première coupe.

(1). Fourrages Mieux, Marloie, 061/210 833
(2). Centre de Michamps, Bastogne, 061/210 820

---

asbl Cadco

Le CADCO un acteur du Centre pilote Céréales, Oléagineux et Protéagineux (CéPiCOP asbl)

Actualité – céréales du 09 novembre 2010

Le prochain avis est prévu pour la sortie de l'hiver

Jaunisse nanisante, pression en pucerons virulifères nulle à très faible (moins de à 1%)

S'il y avait du temps doux et calme, de faibles vols de pucerons pourraient encore survenir au cours des prochains jours. Toutefois, leur importance serait négligeable et la période d'infestation automnale des emblavures peut être considérée comme clôturée.

Actuellement, les pucerons ne sont pas nombreux (entre 0 et 3 % des plantes occupées dans la plupart des champs ; quelques champs avec 8 à 10 % de plantes occupées). La proportion de pucerons porteurs du virus est faible (moins de 1 %). La combinaison de ces deux éléments signifie que les amorces de jaunisse nanisante sont rares (partout inférieure à 1%).

Sans intervention insecticide, où peut conduire pareille situation ?

En mettant tout au pire (hiver doux, activité continue des pucerons), il faudrait s'attendre à observer quelques taches de jaunisse dans les champs les plus infestés. L'impact sur le rendement d'une telle évolution aggravante au cours de cet hiver ne devrait pas être sensible, vu le niveau très bas de l'épidémie observé début novembre. En mettant tout au mieux, le froid pourrait détruire les pucerons d'ici quelques jours.

Traiter ou ne pas traiter ?

La probabilité qu'une intervention insecticide effectuée dans les prochains jours s'avère utile est nulle à très faible. Il est donc tentant de prendre le risque de ne pas traiter, d'autant plus que même en mettant les choses au pire, l'impact de la jaunisse serait limité. La situation ne peut être décrite plus précisément, aucune distinction régionale n'apparaissant clairement : à chacun, à présent d'accepter ou pas de prendre ce petit risque.

Pour notre propre information, nous continuerons à suivre les populations de pucerons dans les rares champs où ils sont encore présents et ce jusqu'à l'amorce du déclin de celles-ci, ce qui ne devrait tarder. Cet avis clôture notre saison d'avertissements.

Coordination scientifique : Groupe « ravageurs », M. De Proft ; **Coordonnateur du CADCO :** X. Bertel (081/62.56.85), visitez notre site : **http://cadcoasbl.be**

Réalisés grâce au concours et au soutien : du SPW/DGARNE/Direction développement et vulgarisation, d'Agrisemza ASBL, du BWAQ ASBL, du CARAH ASBL, du CRA-W, des Comices wallons, du CORDER ASBL, de la FWA, de la Province de Liège – Agriculture, de ULG - Gx Agro Bio Tech, de l'OPA qualité Ciney ASBL, de Réquasud ASBL. Cet avis ne peut être diffusé sans l'accord des auteurs.

L'utilisateur de produits phytopharmaceutiques

L'utilisation des produits phytopharmaceutiques est actuellement toujours régie par l'arrêté royal du 28 février 1994. Plusieurs types d'utilisateur et/ou vendeur sont ici à distinguer:

L'utilisateur professionnel qui utilise les produits phytopharmaceutiques à des fins professionnelles, dans le cadre de ses activités **au sein de sa propre exploitation,** peut utiliser les produits de classe A sans obligation de formation supplémentaire. Les utilisateurs qui ne peuvent être repris dans la catégorie précédente, devront être préalablement reconnus comme **utilisateur agréé** pour manipuler les produits phytopharmaceutiques de classe A. Cette reconnaissance sera obtenue des suites du suivi d'une formation agricole reprise dans l'AR du 28/02/1994 ou du suivi d'une formation complémentaire de 120h. Dans les deux cas, la demande explicite d'agréation de l'utilisateur et/ou du vendeur devra être faite au SPF Santé Publique (Service Public Fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement, DG environnement, Service maîtrise des risques ; Place Victor Horta 40bte10 ; 1010 Bruxelles).

L'utilisateur spécialement agréé dispose, suite à une formation spécifique, d'une agréation spéciale pour l'utilisation des produits de classe A repris à l'Annexe X de l'AR du 28/02/1994.

Pour de plus amples informations sur ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter.

Comité régional PHYTO (010/47.37.54 - crphyto@uclouvain.be - www.crphyto.be)

Jubilé pour le «Comité spécial Agriculture»

Le 9 septembre 2010, le Comité spécial Agriculture (CSA) du Conseil a célébré son 50èmeanniversaire. À cette occasion, sa réunion a été précédée d'un déjeuner et suivie d'une réception et d'un concert. Lors du déjeuner, le président en exercice du CSA, notre compatriote M. Herman Hooyberghs, a mis en lumière le rôle prééminent qu'a joué, joue et jouera encore cet organe pour le bon fonctionnement de la politique agricole commune.

M. Dacian Ciolo, Commissaire en charge de l'agriculture et du développement rural et ancien membre du CSA, était l'invité d'honneur de ce déjeuner. Lors de la réception organisée à la résidence du gouvernement flamand, le ministre-président du gouvernement flamand, M.Kris Peeters, a félicité le CSA, en insistant sur sa mission essentielle de préparation des travaux du Conseil "Agriculture et pêche".

Le CSA, qu'est-ce ?

Le CSA est l'organe de préparation des décisions relevant du Conseil "Agriculture", notamment pour tous les aspects concernant les organisations communes de marché, les structures agricoles et le développement rural. Le CSA a joué un rôle essentiel dans la conception initiale de la PAC et dans ses réformes successives. La PAC reste une des pierres angulaires de la construction européenne. Elle représente une partie considérable de l'ensemble des dépenses de l'UE, constitue un pan important de l'ensemble de son corpus législatif et influe directement sur la vie de millions de citoyens de l'Union.

Le CSA se réunit généralement chaque lundi. Les États membres y sont représentés par de hauts responsables de la politique agricole en poste soit dans les représentations permanentes, soit dans les capitales. À l'instar des sessions du Conseil, la Commission européenne participe à toutes les réunions du CSA. Le Secrétariat général du Conseil assiste le CSA et ses groupes spécialisés dans l'accomplissement de leur mandat.

Outre le CSA, le Comité des représentants permanents (COREPER) prépare également les travaux du Conseil "Agriculture" pour les délibérations relatives aux questions financières et aux mesures techniques (vétérinaire, phytosanitaire, alimentation). Contrairement au COREPER, dont les origines remontent au traité CEE de 1957, le CSA fut instauré par une décision du Conseil du 12 mai 1960 relative à l'accélération du rythme de réalisation du traité, notamment en ce qui concerne la PAC. Les six États membres de l'époque estimaient en effet nécessaire que cette tâche soit confiée à un organe spécialisé.

La première réunion du CSA s'est tenue le 9 septembre 1960. Au fil des années, l'activité du Comité s'est accrue pour refléter l'importance croissante de la PAC. Afin de pouvoir faire face à sa tâche de préparation des délibérations du Conseil, le CSA a créé des groupes de travail pour différents aspects spécifiques.

Le CSA s'est avéré pour beaucoup de ses membres une étape de préparation féconde vers la prise de responsabilités plus importantes sur le plan national et européen. Ainsi, certains de ses membres sont par la suite devenus ministres de l'agriculture: M. Michel Cointat (France) dans les années 70, M. Gerrit Braks (Pays-Bas) dans les années 80, M. Kalevi Hemilä (Finlande) et M. Walter Luchetti (Italie) dans les années 90. M. Dacian Ciolo, membre du CSA de 2005 à 2007, est ensuite devenu ministre de l'agriculture de Roumanie puis, en 2010, Commissaire en charge de l'agriculture et du développement rural.

F.J.A Fédération des Jeunes agriculteurs

l'écho des Jeunes

N° 114
11 novembre 2010

Journal officiel de la Fédération des Jeunes Agriculteurs

Fédération des Jeunes Agriculteurs - Chaussée de Namur, 47 - 5030 Gembloux
Tél. 081/60.00.60 - Fax 081/60.05.27 - E-mail: fja@fwa.be - Site: www.fja.be

Edito



Les fuites concernant la PAC post 2013 ravivent nos craintes et déçoivent nos espérances envers la politique du commissaire Ciolos…

Il y a quelques semaines paraissaient les grandes lignes concernant la PAC post 2013. Tout d'abord, on ne parle d'aucun outils de régulation, on se satisfait du filet de sécurité très bas si il faut le rappeler (18,5 cents le litre de lait et 80 euros la tonne de blé) en estimant que ceux-ci ont pleinement fonctionnés. On parle également d'une attribution des aides en 3 paliers, 1er palier commun à tous, 2e palier soumis à une conditionnalité renforcée et un 3e palier concernant l'équilibre territorial (entre pays et entre régions). Dans le texte cela donne :

1. Préserver le potentiel de production alimentaire dans l'UE et garantir la sécurité alimentaire à long terme.
2. Soutenir les agriculteurs qui fournissent à la population européenne la qualité et la diversification de l'alimentation produite selon des méthodes durables en adéquation avec nos ambitions en matière d'environnement (entretien du paysage, de qualité de l'eau et de bien-être animal).
3. Maintenir des communautés rurales viables pour qui l'agriculture constitue une activité économique créatrice d'emploi local.

On maintiendra un 1er et un 2e pilier mais on parlera d'un 1er pilier plus « vert ».
Bref que de jolis mots à la mode mais qui veulent surtout dire que les composantes environnementales et qualitatives (qualité sanitaire cela va s'en dire et non gustative) vont prendre encore plus d'importance.
Dans le chapitre bonne nouvelle, on peut lire que les aides doivent revenir à des agriculteurs actifs (mais pas de définition), que les aides seront plafonnées (comment contrôler ceux qui ont plusieurs sociétés). Enfin une aides couplée pourrait être maintenue selon les moyens des états bien entendu, je parle donc là de la prime à la vache allaitante.
Pour clore cette réflexion, il est important de dire que le commissaire, après avoir reçu des attaques des différents mouvements syndicaux tels que le COPA, a déclaré que ce texte n'était nullement le texte final mais seulement des pistes ! Alors est-ce une fuite voulue pour tester les réactions des différentes organisations ??? Rien n'est moins sur, ce qui est certain c'est qu'il faudra suivre le dossier de près et également continuer à demander un budget conséquent, ce qui est également une clé essentielle.
Sinon la campagne betteravière se déroule dans des conditions moyennes et cette campagne voit l'apparition des bâches Top-Tex (à la RT) censées augmenter la qualité du stockage sur champ et permettre d'améliorer le décrottage (15%) et limiter les transports (l'environnement a bon dos) en laissant un maximum de terre sur le champ. Cette technique a un coût même si une prime de 1,1 euro la tonne est prévue mais sur les betteraves chargées à partir du 2 décembre ! De plus, il faut tenir compte du fait que par gel persistant, elles doivent être à leur tour recouverte d'une bâche plastique. Ces bâches, il faut le reconnaitre, ont un avantage pour la fixation, elles s'envolent difficilement mais pour les enlever c'est la croix et la bannière car elles se déchirent aisément sous leur propre poids une fois humides et il faut les réutiliser. En conclusion, dans des conditions acceptables, ces bâches ne posent pas trop de problèmes mais lorsqu'il y a 50cm de neige dessus c'est une autre paire de manche.
En conclusion, je dirais qu'il faudra rester attentif et limiter la conditionnalité déjà très forte mais aussi attendre de voir comment seront réparties les aides dans l'UE en fonction des différents états-membres et se battre pour maintenir notre revenu à un niveau acceptable, aussi bien le revenu de notre travail (vente de nos productions) que le revenu indirect (DPU et VA) au combien important pour le maintien de nos exploitations avec les charges qui sont les nôtres en Belgique !
Bonne rentrée du bétail à vous et bonne fin de récolte !

Benjamin Geens (Voulzy)

DEVENIR MEMBRE FJA

Une nouvelle possibilité s'offre à toi.

A partir de cette année, tu as le choix entre
- **Te faire membre pour un an au prix de 10 euros**
- **Te faire membre pour 3 ans (2011-2012-2013) au prix de 25 euros, soit un avantage de 5 euros !**

F.J.A Fédération des Jeunes agriculteurs

Il te suffit de verser la somme de ton choix sur le compte 104-3252972-27 en indiquant en communication ton nom, prénom, et adresse ainsi que le numéro de la section locale dans laquelle tu souhaites être membre. Pour cela tu peux t'aider du tableau ci-dessous. Ta carte te seras alors envoyée le plus rapidement possible.

Si tu choisis la nouvelle formule de 3 ans, les cartes des 2 années suivantes te seront envoyées au début de l'année correspondante. Donc tu recevras ta carte 2012 début janvier 2012.

1 HAINAUT		2 LIEGE		3 LUXEMBOURG		4 NAMUR	
1	Ath	16	Aubel	28	Bastogne	33	Andenne
2	Ath-Flobecq	17	Blegny	29	Centre-Ardenne	34	Beauraing
3	Mons-Quiévrain	18	Condroz-Liégeois	30	Houffalize-Vielsalm	35	Ciney
4	Comines	19	Cornesse	31	Nord-Luxembourg	36	Dinant
6	Fleurus	20	Ardennes	32	Sud-Luxembourg	37	Florennes
7	Leuze	21	Hannut	45	LATERE d'Ardenne	38	Fosses-la-Ville
8	Merbes-Binche	22	Henri-Chapelle			39	Gembloux
10	Seneffe	23	Malmedy			40	Namur
11	Silly	24	Rechain-Herve	5 BRABANT		41	Philippeville
12	Soignies	25	Sprimont	9	Nivelles	42	Rochefort
13	Beaumont	26	Waremme	43	WPJ	44	Eghezée
14	Tournai 1						
15	Tournai 2						
46	TNG						

Derrière nos pages de l'Echo des Jeunes,

se cache aussi **Sophie Legrève**

qui chaque mois en réalise la mise en page.

Toute l'équipe de la FJA souhaite la féliciter à l'occasion de la naissance de sa petite







INVITATION

FONCTIONNEMENT DES POINTS INFOS INSTALLATIONS DE LORRAINE

Journée d'échange transfrontalière

le mardi 16 novembre 2010

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du projet Interreg IV A Grande Région « Valorisation des Structures Agricoles transfrontalières » financé par le FEDER, la Région Wallonne et le Conseil Régional de Lorraine, nous avons le plaisir de vous inviter à participer à une journée d'échange et de rencontre avec les Jeunes Agriculteurs de Lorraine sur l'utilité d'avoir des outils d'accompagnement des jeunes dont les Points Infos Installations (PII) :

le mardi 16 novembre de 10 heures à 16 heures
à la salle de la Mairie rue de Metz à 54800 Ville-sur-Yron en Meurthe et Moselle

Cette journée fait suite à notre rencontre à Metz en juin dernier sur le nouveau parcours à l'installation en Lorraine. Au vue de la réforme de la PAC à l'horizon 2013, le manque de visibilité des marchés et la forte évolution dans les attentes des consommateurs, il est plus qu'important d'accompagner les jeunes dès le début de leurs projets. Il est donc utile d'avoir dans nos régions une structure d'accompagnement pour les jeunes en terme de formation, de conseils et de soutien dans leurs projets.

Une transmission ou une création réfléchie est une installation réussie !

Lors de cette journée, nous rencontrerons des jeunes agriculteurs responsables au sein des JA de Lorraine avec qui nous pourrons dialoguer et donner votre avis tout au long de la journée.
C'est pourquoi, nous comptons vivement sur votre présence !

Pour plus d'informations :
- **www.installation-agricole.com**
- **www.cnja.com**
- **www.ja54.fr**
- **www.fja.be**

Programme de la journée

9h45 Accueil à la salle de la mairie de Ville Sur Yron
10h00 Intervention de Charlotte Haar, animatrice JA Lorraine et Anne Dupuis animatrice du Point Info Installation des Vosges (PII88).
Plusieurs points seront abordés :
- Structure et fonctionnement des JA en Lorraine
- Les Points Infos Installations (PII) en Lorraine : rôle, financement, limites, évolutions...
- Le stage collectif de préparation de 21 heures et le stage ressource humaine
- Le répertoire à l'installation
- La capacité Professionnelle Agricole (CPA) • ….

11h30 Echanges avec les JA
12h30 Lunch
14h00 Visite de l'exploitation de Gäetan Muller, Jeune agriculteur en phase d'installation avec un projet de panneaux photovoltaïques
15h30 Fin de la journée

Merci de confirmer votre participation par téléphone ou par mail **pour le 15 novembre 2010 au plus tard.** Pour les Wallons, possibilité de co-voiturer au départ de Gembloux ou à la sortie 29 Habay Etalle sur la E411 (horaire à préciser)

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

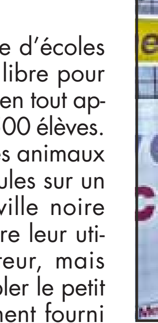
Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter,
Olivier Schifflers (FJA) au **+32/81.627.428**
Charlotte Haar au (JA Lorraine) **+33 383 96 69 00**

Ce projet Interreg est mené par différents partenaires de la Grande Région : Pour la Wallonie par : le Centre d'Economie Rurale (CER Groupe) – le Département d'Economie Rurale (DER) - la Fédération des Jeunes Agriculteurs (FJA) – Accueil Champêtre en Wallonie (ACW) • Pour la Lorraine par : La Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine (CRAL), la Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FRSEA) • Pour le Grand-Duché du Luxembourg: La Chambre d'agriculture du Grand-Duché du Luxembourg et la Centrale Paysanne – Service Jeunesse



Charleroi s'éveille au chant du coq !

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les carolos ont entendu le chant du coq ! Tellement ils ont répondu nombreux à son chant.





L'évènement s'est déroulé les 8, 9, 10 octobre sur la place du Manège à Charleroi, en face du palais des beaux arts, au cœur de la ville. Deux grands chapiteaux ont été dressé pour l'occasion, vu la date quelque peu tardive mais les tonnelles ont plutôt servis à protéger nos braves animaux de la ferme du soleil que de la pluie ! La pluie qui était totalement absente de l'évènement, surement trop occupée à gâcher un autre évènement, nous laissant un large ciel bleu et ensoleillé (25°C). Bref tous les conditions géographiques et climatiques étaient réunies pour réussir ce bel évènement !



Le vendredi était la journée consacrée aux écoles qui ont répondu massivement à notre invitation. 25 visites ont été réalisées pour les 5e et 6e primaires (environ 750 élèves), et un grand nombre d'écoles ont suivis le circuit libre pour les plus jeunes, soit en tout approximativement 1500 élèves. Ils ont pu admirer les animaux de la ferme (les poules sur un gazon en pleine ville noire svp !) et comprendre leur utilité pour l'agriculteur, mais également contempler le petit élevage, aimablement fourni par un groupement local, garantissant la présence d'une multitude de races « belges ». On retiendra notamment les pigeons queue de paon (Monsieur, on fait comment pour le coiffer l'oiseau ??). Je remercie également la présence de Chimay Fromage qui était présent avec une animation sur la fabrication de fromage (vidéo et atelier pratique). Et bien sur nos producteurs qui ont aimablement transmis l'amour de leurs produits aux enfants.

Dans le chapiteau des services, étaient présentes nos agricultrices qui, traditionnellement, font déguster le lait cru de la traite du matin, du beurre, du fromage etc. L'OPW proposait un jeu permettant de gagner un panier garni, ACW proposait un jeu poussant les élèves à aller s'instruire chez les producteurs, l'APAQ-W proposait une animation sur la pyramide alimentaire, couplée avec Tom et Babette ainsi que la vache interactive « Margaux ». Enfin, petite touche locale, l'ICDI de Charleroi était présent pour sensibiliser au gaspillage alimentaire ainsi qu'au compostage ménager.
Bref, un beau panel d'animations était disponible, s'ajoutant à cela une démonstration de traite, de tonte de mouton et des balades en calèche gratuites sur demande. ET également un élément de la faune locale « Kiwi Jackson » qui nous a fait une belle démonstration de ses talents de danseur (ça vaut le détour sur youtube).

Le reste du week-end a rencontré un franc succès auprès du public, qui d'ailleurs n'hésitait pas à témoigner son intérêt et sa satisfaction de voir un tel évènement à Charleroi. Nos producteurs avaient bien du mal à garnir leurs étales le dimanche soir tellement la demande était forte ainsi que pour le bar FJA (je tiens à remercier particulièrement la FJA de Merbes-Binche pour sa forte participation) qui n'a pas eu le temps de souffler, la terrasse géante était quasiment complète tout le week-end.
Pour conclure, cette édition est un franc succès, les autorités de la ville ont marqué un vif intérêt pour notre évènement, un large soutien ainsi qu'une aide logistique adaptée. Je terminerai en disant que pour une première édition dans la ville de Charleroi, il faut reconnaître que contrairement à certains à prioris, le gens sont très sympathiques et surtout très intéressés par l'agriculture belge.

Sébastien Geens

La ville de Namur s'est éveillée au chant du coq…

Après Bastogne, Liège, Waterloo, Bruxelles et Charleroi, la ville s'éveille au chant du coq a terminé son traditionnel périple annuel par Namur les 22 et 23 octobre derniers. La Ferme en ville a accueilli la toute grande foule.

Depuis maintenant 3 années la ferme a une nouvelle fois installé ses quartiers place d'Armes à Namur. Dégustation de BBB et de pommes de terre, barbecue, bar, lait, fromages, yaourts, pains beurrés, des merveilleux produits locaux. Mmhhh les papilles ont été fort sollicitées lors de ces deux jours. Le yeux n'étaient pas en reste avec toutes les animations proposées, entre autres, par l'APAQ-W et son quizz agricole, Accueil Champêtre en Wallonie, la DGA, , l'exposition Tom et Babette, etc. En outre les visiteurs ont admiré vaches, moutons, chèvres, chevaux et… l'incontournable et attendrissant cadichon qui par son aura naturelle rebaptisa l'évènement « la ville s'éveille au braiement de cadichon » ! Des balades en char à bancs dans les rues du vieux Namur étaient aussi au programme. Sans oublier la traditionnelle assiette de la vache.





Le vendredi fut consacré comme d'habitude aux enfants des écoles de Namur et des environs tandis que le samedi accueillit de très nombreuses familles dont les enfants se délectaient de lait venant d'être trait et les parents se réchauffaient avec un bon vin chaud.

Il me reste à remercier tout particulièrement les nombreux membres FJA pour leur dévouement, leur présence et leur travail efficace!

Guillaume VAN BINST



COMMISSION VIANDE FJA

le mardi 16 NOVEMBRE à 20h

A la Maison de l'Agriculture et de la Ruralité
Chaussée de Namur 47
à Gembloux

Ouvert à tous les membres FJA

Compte-rendu du groupe de travail des UAW sur l'impact de la viande sur la santé et l'environnement
par Françoise Bodson, coordinatrice responsable des UAW

Méritus et IGP
par Marie-Laurence Semaille, conseillère au Service d'Etude de la FWA

Election d'un nouveau président de Commission viande FJA

Commission Environnement très énergique…

La commission Environnement s'est réunie le 14 octobre dernier à Gembloux devant un auditoire malheureusement trop parsemé eu égard au thème central de la soirée : les énergies renouvelables en Agriculture. Plus particulièrement nous nous sommes attardés sur la biométhanisation et sur les panneaux photovoltaïques.

Historiquement le monde agricole a toujours été producteur d'énergie et ce, notamment, en transformant de l'énergie solaire en énergie alimentaire via la photosynthèse, en produisant de la chaleur grâce au fumier ou au lisier, etc. La production d'énergie en agriculture n'est donc pas neuve. Arrêtons-nous sur deux d'entre elles : la biométhanisation et les panneaux photovoltaïques.

Une grande réflexion générale de départ, lorsque l'on parle d'énergie et plus particulièrement d'économie d'énergie, est que la première économie d'énergie est celle que l'on ne produit pas ! Cela passe, entre autre, par la meilleure adéquation possible entre les besoins ou pratiques agricoles et le matériel utilisé à ces fins.

Biométhanisation

La soirée commença par la présentation de la société Walvert pour la biométhanisation. Après une brève présentation de la société, les orateurs nous présentèrent le procédé. La biométhanisation est un processus naturel (qui se passe par exemple chez le bovin ou dans un marrais) de dégradation de matière organique de façon anaérobie (en l'absence d'oxygène). Le résultat de cette dégradation est la présence d'un biogaz pouvant servir à produire de l'électricité et de la chaleur. Le reste de la dégradation constituant un engrais de très bonne qualité pouvant être épandu sur les champs.

Plusieurs avantages sont mis en évidence : très bonne valorisation de déchets, production d'énergie verte sous forme d'électricité et de chaleur, création d'emplois locaux et augmentation de la valeur agronomique des digestats.

Pour donner un ordre de grandeur approximatif concernant les investissements, on peut dire qu'une installation de 100 Kw (avec 5000 T d'intrants) coûte de 70.000€ à 1.100.000€ et une installation de 200 Kw (10.000T) peut aller de 1.500.000 € à 2.200.000€. Il faut savoir qu'en plus de la production de chaleur et d'électricité, de la production d'engrais, la biométhanisation permet de bénéficier de certificats verts que l'on peut vendre. Un cas concret de projet d'implantation d'une installation de biométhanisation dans le région de Marbais par la société fut présenté.

un exemple de biométhaniseur

Mr Herman, facilitateur pour la Région Wallonne, souligna ensuite le fait que dans l'état actuel des choses, un système inférieur à 100 KW ne tenait pas encore la route. Et ce en grande partie à cause du fait que les montants des certificats verts ne sont pas encore assez élevés. Il ajouta que clairement dans l'avenir la viabilité d'un projet d'installation inférieur à 100 Kw dépendait en très grande partie d'une volonté politique au travers d'adjuvants fiscaux ou de primes par exemple.

Il mentionna aussi la problématique de production de chaleur en été (la production reste assez constante toute l'année). Comment valoriser cette source d'énergie à ce moment de l'année ? A noter qu'il existe des pistes comme le séchage de fourrage ou le chauffage de piscines par exemple.



Sur les bâtiments les agriculteurs bénéficient de grandes surfaces pouvant accueillir des panneaux photovoltaïques

Panneaux photovoltaïques

La société Ecoparfait nous dressa un exposé aussi précis que clair. Pour rappel, les panneaux photovoltaïque servent à transformer l'énergie solaire en électricité et non pas en chaleur.

Il existe plusieurs générations de panneaux. Ceux dit de première génération à base de silice sont caractérisés par un bon rendement mais doivent bénéficier d'une bonne exposition. Ceux dits de deuxième génération se caractérisent quant à eux par un rendement légèrement inférieur mais ont l'avantage d'être plus ou moins indépendants de l'exposition, de l'inclinaison, de la poussière etc.

Quatre voies de rentabilité s'offrent au particulier. La première est bien entendu la production d'électricité. Toute celle produite par les panneaux n'est bien sûr plus à payer ! La deuxième voie est celle du bénéfice octroyé par la vente des certificats verts (CV). Ainsi sept CV par 1000 kWh pour une installation de 0 à 5000 Watt crête (Wc, puissance électrique) et 5 CV par 1000 kWh pour ce qui est de la production de 5000 à 10.000 Wc. Les CV sont garantis pendant 15 ans à 85 € par CV. La troisième source de revenu est celle découlant de la réduction d'impôts de 40 % avec un plafond de 3.600 € par an. La dernière est la réduction du taux d'intérêt d'emprunt sur un prêt vert de 1,5 %.

Pour le professionnel, il convient d' insister au préalable qu'au-delà d'une installation de 10.000 Wc, celui-ci se voit obligé de consommer au moins 50 % de sa production sous peine de se voir retirer un nombre de CV , que 100% de l'électricité produite soit destinée à un usage professionnel et que l'investissement doit être de minimum 25.000 €. Comme on le voit, il est bien souvent plus raisonnable de se limiter à une installation de maximum 10.000 Wc.

Comme sources de revenus on peut en dégager six dans le cas d'usage professionnel : l'électricité produite ; les CV (mais attention ici ils sont imposables) ; la prime à l'investissement de 30 % de la RW ; une déduction unique la première année de 13,5 % ; l'amortissement en 10 ans et la récupération de la TVA si l'on est en société. Il faut savoir que le régime forfaitaire n'offre pas la possibilité de la récupération de la TVA. De même, afin de bénéficier de la déduction unique il convient de tenir une comptabilité et donc être au réel.

Conclusion

Au fur et à mesure des années, des nouveaux défis apparurent pour les agriculteurs. De fait, en plus de nourrir la population, de produire des aliments de qualités, d'être soucieux et d'améliorer l'environnement, d'être garant de la gestion du territoire, etc. des nouvelles perspectives et défis s'offrent au monde agricole : produire de l'énergie verte. La biométhanisation et l'installation de panneaux photovoltaïques peuvent s'avérer une des solutions importantes en termes d'économies de coûts énergétiques. Ces sources d'énergies sont soutenues par les autorités. A vous d'en profiter ! Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter les sociétés Walvert et Ecoparfait.

VAN BINST Guillaume

Nouvelle structure
de la Fédération des Jeunes Agriculteurs

Les élections qui se déroulent d'octobre 2009 à mars 2010 éliront un **comité pour 2 ans.** Le constat étant que très souvent les personnes se faisaient réélire l'année suivante. L'objectif de l'assemblée générale est de permettre aux comités de mener des projets à plus long terme. Il est toutefois toujours possible, comme auparavant, de réélire un comité en cours de mandat, ou de réaménager le comité (ne réélire qu'un secrétaire, que le vice-président devienne président…).

L'assemblée générale étant auparavant composé des 8 membres du bureau des sections locales (président, vice, secrétaire, trésorier et délégués commissions). Désormais le comité élira, en son sein, 8 délégués à l'assemblée générale, peut importe leur poste.

Le **Comité directeur** sera élu au sein de l'assemblée générale de la province et non plus au sein du comité provinciale. Le constat étant que la pyramide telle qu'elle existait obligeait les élus à cumuler les postes (comité locale, parfois commission, comité provincial, assemblée générale et comité directeur).

Une **section syndicale** FJA a été créée afin de répondre aux attentes des jeunes agriculteurs ou futurs repreneurs qui ne souhaitaient plus s'investir dans une section locale. Ces personnes seront invitées aux commissions, et auront une représentation au sein du comité directeur. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à contacter la FJA au 081/627.441 ou fja@fwa.be.

Bureau National

1 président et 5 vices présidents.

Elus par le comité directeur en son sein.

Comité Directeur

12 délégués pour la province du Hainaut, 12 pour le Luxembourg, 12 pour Liège, 12 pour Namur et 6 pour la province de Brabant Wallon.

Elus par l'assemblée générale de la province, en son sein.

Les cinq présidents provinciaux et les quatre présidents de commission.

Cinq sections Provinciales

1 Président - 4 vices-président - 1 Secrétaire - 1 Trésorier - 1 délégué par Section Locale de la province

Elus par les comités des sections locales qui composent la province, en son sein.

Assemblée générale

Est composée de 8 délégués par section locale.

Elus au sein de la section, parmi les 15 élus qui composent le comité.

Quatre commissions

Lait, viande, grandes cultures et environnement

1 Président élu par les membres FJA

1 Vice-président désigné par le bureau national en son sein

1 Secrétaire qui est l'un des coordinateur provincial FJA

44 sections locales

1 Président et 1 Vice président

4 délégués commission

1 Secrétaire et 1 Trésorier

7 Délégués

Elus par les membres de la section locale, en son sein.

Membres

Pour pouvoir voter et être élu au sein d'un comité il faut être membre FJA 2010.



INVITATION AUX AGRICULTEURS-AGRICULTRICES

La Fédération des Jeunes Agriculteurs et l'asbl Codiplan organisent une

DÉMONSTRATION D'AUDIT DE CERTIFICATION EN LAIT ET VIANDE

Dans l'exploitation de l'Ass. CREMER Francis, Yvan et PHILIPPART Chantal

Boeur 14A à 6662 Tavigny

LE MERCREDI 8 DÉCEMBRE 2010

de 12h30 à 15h30

Le Guide sectoriel de l'autocontrôle pour la production primaire animale s'articule autour de neuf thèmes : l'enregistrement de l'exploitation, l'identification et l'enregistrement des animaux, l'alimentation animale, la santé animale, le bien-être des animaux, l'équipement et l'hygiène, le transport et la traçabilité.

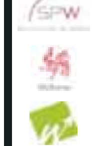
La certification du Guide sectoriel de l'autocontrôle pour la production primaire animale peut apporter des avantages, notamment pour la réduction de la cotisation de l'AFSCA et dans le cadre de la conditionnalité.

Afin de voir ce qui est requis dans le Guide sectoriel et comment répondre aux exigences, la Fédération des Jeunes Agriculteurs en collaboration avec l'asbl Codiplan, organise des démonstrations d'audit de certification dans des exploitations agricoles, en présence d'un auditeur d'un organisme de certification.

Cette visite permet de montrer comment se déroule un audit et de voir quels sont les points qui sont contrôlés en pratique par l'auditeur.

Cette démonstration d'audit est exclusivement réservée aux agriculteurs, aidants, ouvriers ou salariés agricoles.

Le nombre de participants étant limité, les inscriptions sont obligatoires. Renseignements et inscription au 081/627.423



Fonds européens agricoles pour le développement rural : L'Europe investit dans les zones rurales

Nouveaux Comités FJA 2011

FJA CENTRE ARDENNE
Président : Jean-Michel LOUIS
Vice-Président : Cédric GUILLAUME
Secrétaire : Michaël GAUSSIN
Trésorier : Gaëtan WATHELET
Délégué Commission Viande : Damien FERAUCHE
Délégué Commission Lait : François FERAUCHE
Délégué Commission Environnement : Jean-Yves DENONCIN
Délégué Commission Viande: Jean-François LEJEUNE
Délégués : Samuel FRANCK, Clément GAUSSIN, Emilien GAUSSIN, Sylvie RUSCH, Lionel KNOTT, Maxime LAMBERMONT, Samuel PONCIN

FJA SUD LUX
Présidente : Céline JUNGERS
Vice-Président : Nicolas ADAM
Secrétaire : Nicky DE WACHTER
Trésorière : Laura THOMAS
Délégué Commission Viande : Bertrand MARECHAL
Délégué Commission Lait : Kevin DE WACHTER
Délégué Commission Environnement : Simon HABRAN
Délégué Commission Grandes Cultures : Bastien DUJARDIN
Délégués : Régis TIBESAR, Jennifer ADAM, Olivier MOLITOR, Jérôme BILOCQ, Marie-Aline CLESSE, Laurent MASSEM, Mathilde VANDENBUSCHE

FJA TNG
Présidente : Frédérique LORGE
Vice-Président : Valentin ROULIN
Secrétaire : Fabienne COBUT
Trésorier : Michaël OGIERS
Déléguée Commission Viande : Céline CLARO
Déléguée Commission Lait : Bérengère OGIERS
Délégué Commission Environnement : Florent ROULIN
Délégué Commission Grandes Cultures : Christophe LUYCKX
Délégués : Benoît LEFEVRE, Mélanie CNOCKAERT, Vincent VANNIEUWENHUYSE, Céline MARLIER, Angélique GUILLAUME, Quentin CARLIER, Valérie COLONVAL

FJA ARDENNES LIEGEOISES
Président : Régis PICCININI
Vice-Président : Jean GUSTIN
Secrétaire : Christina REMACLE
Trésorière : Céline BASTIN
Délégué Commission Viande : Justin GILKINET
Délégué Commission Viande: Christophe ONGHENA
Délégué Commission Lait: Vincent ONGHENA
Délégué Commission Grandes Cultures : Fabian WUIDAR
Délégués : Thomas BRIMOUILLE, Laurie BREDO, Estelle PICCININI, Damien BRANCE, Benjamin RENAVILLE, Virginie PICHOT, Valentin WILLEM

FJA CONDROZ LIEGEOIS
Président : Laurent VANDENBERGH
Vice-Président : Vincent ETIENNE
Secrétaire : Hélène DEMARCIN
Trésorier : Jérôme WITVROUW
Déléguée Commission Viande : Sofie WILMOTTE
Délégué Commission Lait : Kévin BENTEIN
Déléguée Commission Environnement : Elisabeth VANDENSCHRICK
Délégué Commission Grandes Cultures : Thibaut VAN WONTERGHEM
Délégués : Michaël FALLA, Laura TASIAUX, Remy LIBERT, Christophe DEMARCIN, Aurélien DEWEZ, Thomas HALLEUX, Julien HALLEUX

FJA BEAUMONT
Président : Corentin CHAPON
Vice-Président : Denis ROOBROECK
Secrétaire : François CLAUSE
Trésorier : Christophe CLAUSE
Délégué Commission Viande : François GAUTHIER
Délégué Commission Lait : Franck MAERTENS
Déléguée Commission Environnement : Fabrice SERVAIS
Délégué Commission Grandes Cultures : Sylvain CLAUSE
Délégué Commissions Lait et Environnement : Jérémy CNOCKAERT
Délégués : Thibaud LECUT, Sébastien MAINGHAIN, Grégoire DE VALCK, Guillaume DELHAYE, Denis MAERTENS, Alice-Marie MATHIJS

FJA LATERE D'ARDENNE
Président : David COLLARD
Vice-Président : Pierre ANNET
Secrétaire : Delphine GOOSSE
Trésorier : François NADIN
Délégué Commission Viande : Kévin RENSON
Délégué Commission Lait : Nicolas GOOSSE
Délégué Commission Environnement : Arnaud COLLARD
Délégué Commission Grandes Cultures : Gaëtan LACASSE
Délégués : Sophie LEONARD, Raphaël LACASSE, Ludovic MARECHAL, Laurent WIBRIN, Jessica MOINNIL, Marie-Cécile LEGRAND, Pierre-Edouard RENSON

Agenda des élections des nouveaux Comités FJA 2011

NOVEMBRE

VENDREDI 12 NOVEMBRE
FJA ATH : Election du Comité de Section Locale au Blanc Pignon, Place de Mainvault41 à 7812 Mainvault.
FJA BLEGNY : Election du Comité de Section Locale au Vî Blegny, rue Entre-deux-Villes 9 à 4670 Blegny.
FJA HOUFFALIZE-VIELSALM : Election du Comité de Section Locale à l'Autrucherie Salmienne, Rue du Vivier 3 à 6690 Rencheux.
FJA FOSSES-LA-VILLE : Election du Comité de Section Locale.

VENDREDI 19 NOVEMBRE
FJA PHILIPPEVILLE : Election du Comité de Section Locale à la Ferme du Hierdeaux, rue Aux Ruelles 31 à 5600 Surice.

VENDREDI 26 NOVEMBRE
FJA LEUZE : Election du Comité de Section Locale au Café et la Tirlitte, Avenue de Loudun 85 à 7900 à Leuze-en-Hainaut.

DECEMBRE

VENDREDI 3 DECEMBRE
FJA SENEFFE : Election du Comité de Section Locale à la Taverne « Le Central », Place Lambert Schiffelers 7 à 1400 Nivelles.
FJA AUBEL: Election du Comité de Section Locale.
FJA FLORENNES: Election du Comité de Section Locale.

VENDREDI 10 DECEMBRE
FJA CORNESSE : Election du Comité de Section Locale chez Valérie Dumont, Rue Saint-Germain 42 à 4860 Pepinster.
FJA NORD LUX : Election du Comité de Section Locale à l'Amitié Saint-Martin, rue de l'Abbé Deldof 5 à 6941 Tohogne.

VENDREDI 17 DECEMBRE
FJA SOIGNES : Election du Comité de Section Locale au Cercle Saint-Martin, rue du Moulin 15 à 7062 Naast.
FJA WAREMME : Election du Comité de Section Locale.
FJA NAMUR-SUD : Election du Comité de Section Locale.

Il est encore possible de s'inscrire aux formations FJA !!!

Cours A

Province de Namur
Fosses-la-Ville - de 19h à 22h,
lundi et mercredi à partir du 10 novembre 2010.
Ciney - de 19h à 22h,
lundi et mercredi à partir du 10 novembre 2010.
Philippeville - de 19h à 22h,
mardi et jeudi à partir du 9 novembre 2010.

Province de Hainaut
Tournai - de 19 h à 22h,
mardi et jeudi à partir du 9 novembre 2010.
Anderlues - de 19h à 22h,
lundi et jeudi à partir du 8 novembre 2010.

Province de Luxembourg
Michamps - de 9h à 16h,
mardi et jeudi du 9 novembre 2010 au 17 février 2011.
Libramont - de 9h à 16h,
mardi et jeudi du 9 novembre 2010 au 17 février 2011.

Province de Liège
Herve - de 19h à 22h,
mardi et jeudi à partir du 28 octobre 2010.
La Reid - de 19h à 22h,
lundi et mercredi à partir du 27 octobre 2010.
Waremme - de 19h à 22h,
lundi et mercredi à partir du 8 novembre 2010.
Malmedy - de 19h à 22h,
mardi et jeudi à partir du 28 octobre 2010.

Province du Brabant wallon
Nivelles - de 19h à 22h,
mardi et jeudi à partir du 9 novembre 2010.

Cours B

Province de Namur
Ciney - de 19h à 22h,
mardi et jeudi à partir du 16 novembre 2010.
Philippeville - de 19h à 22h,
mardi et jeudi à partir du 16 novembre 2010.

Province de Hainaut
Tournai - de 19h à 22h,
mardi et jeudi à partir du 9 novembre 2010.

Province de Luxembourg
Libramont - de 9h à 16h,
mardi et jeudi à partir du 22 février 2011.
Michamps - de 9h à 16h,
mardi et jeudi à partir du 22 février 2011.
Libramont - de 19h à 22h,
deux soirs semaines.

Province de Liège
Huy - de 19h à 22h,
mardi et jeudi à partir du 9 novembre 2010.
La Reid - de 19h30 à 22h30,
lundi et mercredi à partir du 11 octobre 2010.

Province du Brabant wallon
Nivelles - de 19h à 22h,
mardi et jeudi à partir du 16 novembre 2010.

La Fédération des Jeunes Agriculteurs organise des

COURS C D'AGRÉATION PHYTO

Pour ceux qui désirent obtenir l'agréation phyto, la réussite de ce cours de 120h est **obligatoire pour pouvoir passer l'examen officiel** du SPF santé publique. Ces cours abordent la toxicologie, la législation, la botanique, les appareils et techniques de traitement, la physico-chimie des produits, les herbicides, les insecticides, les fongicides, la virologie etc.

Ces cours sont donnés **en journée** (à raison d'un jour par semaine, de 9h à 16h) **ou en soirée** (à raison de deux soirées par semaine de 19h à 22h) selon les endroits, **entre novembre et mai.**

Ces cours sont entièrement gratuits !

N'hésitez pas à contacter
la Fédération des Jeunes Agriculteurs
pour de plus amples informations :
081/627.441
fja@fwa.be
www.fja.be

HUY
En soirée.
Les mardi et jeudi de 19h à 22h.
Du 9 novembre au 5 mai.
Inscriptions au 081/627.423 (Céline Lemaire)

GEMBLOUX
En journée.
Les mardi et jeudi de 9h à 16h.
Du 16 novembre à fin février.
Inscriptions au 081/627.443 (Guillaume Van Binst)

NIVELLES
En soirée.
Les mardi et jeudi de 19h à 22h.
Du 16 novembre au 10 mai.
Inscriptions au 081/627.443 (Guillaume Van Binst)

LIBRAMONT
Deux soirs par semaine de 19h à 22h
ou en journée de 9h à 16h.
Nous n'avons pas encore assez d'élèves
pour pouvoir organiser un cours.
N'hésitez pas à vous inscrire
au 081/627.423 (Céline Lemaire)

Protection de la nature: **20 objectifs** à échéance **2020**

La grand'messe de la biodiversité qui s'est terminée le 29 octobre dernier à Nagoya au Japon a abouti à un plan stratégique – mais non juridiquement stratégique - … - déterminant 20 objectifs de protection de la nature à échéance 2020. Les surfaces protégées sur terre devraient progresser de 17%.



Le 29 octobre dernier, les 193 pays signataires de la Convention sur la diversité biologique (CDB) ont réussi à adopter à Nagoya, au Japon, un accord sur la protection de la biodiversité.

Les Etats sont notamment tombés d'accord sur un plan stratégique pour 2020, visant à contribuer à stopper la perte de biodiversité mondiale, qui fixe en particulier comme objectif une augmentation des aires protégées de la planète de 17% de la surface totale des terres (contre 13% environ aujourd'hui). L'objectif, sur Terre, est de stopper la destruction des habitats naturels, surtout des forêts.

Fin des subventions «néfastes»

Le protocole de Nagoya conseille également aux Etats de mettre fin à leurs « subventions néfastes » à la biodiversité comme celles aidant la pêche et l'agriculture. « Les aides des pays du Nord à leur agriculture sont estimées à 500 milliards de dollars par an, les pays du Sud ont demandé à ce qu'une partie de cet argent soit réorientée vers le financement de projets de protection de la biodiversité».

Pas de contraintes juridiques

Autre objectif à atteindre d'ici à 2020: la réhabilitation des écosystèmes et la contribution de la diversité biologique aux stocks de carbone devront avoir été améliorées, « grâce aux mesures de conservation et restauration, y compris la restauration d'au moins 15 % des écosystèmes dégradés, contribuant ainsi à l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci, ainsi qu'à la lutte contre la désertification ».

Mais toutes ces mesures ne sont que des recommandations, l'accord ne comportant pas de caractère légalement contraignant. Autre lacune de l'accord : il ne s'applique pas aux Etats-Unis – et à leurs entreprises – qui n'ont en effet jamais ratifié la CDB lancée en 1992 (au sommet de Rio).

Point de discussions intenses entre les négociateurs, l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages issus de leur utilisation a également pu faire l'objet d'un compromis. Les pays abritant des plantes et animaux qui fournissent des molécules aux secteurs de la pharmacie ou de la cosmétique pourront en récupérer une partie des revenus.

Les négociations en 2012

L'IPBES, équivalent du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) pour la biodiversité, n'était pas à l'ordre du jour de Nagoya, mais sa création devrait être confirmée lors de la prochaine réunion de l'assemblée des Nations unies au mois de décembre. Il doit permettre d'établir un état des lieux de la biodiversité mondiale et d'éclairer les décisions politiques.

«Le protocole de Nagoya est historique », ont salué une grande organisation écologiste

Les **OGM** vers l'**alimentation** animale?

L'Agence Agra-Presse rapporte que la Commission étudiE un projet de règlement visant à permettre une faible présence d'OGM non autorisés dans les aliments pour animaux importés dans l'UE. Un vote doit d'ici peu avoir lieu au Conseil sur le sujet.

Le règlement envisagé par la Commission européenne «fixe les méthodes d'échantillonnage et d'analyse pour le contrôle officiel des aliments pour animaux en ce qui concerne la présence de matériel génétiquement modifié pour lequel la procédure d'autorisation est en cours ou dont l'autorisation a expiré».

Ces modalités ne concernent pas les aliments pour la consommation humaine, mais le texte précise qu'elles « pourraient être adaptées si nécessaire pour tenir compte de nouveaux développements, s'agissant en particulier de leur impact sur le marché intérieur et sur les opérateurs des secteurs de l'alimentation humaine et de l'alimentation animale ».

En octobre, les représentations argentine, brésilienne, américaine et canadienne auprès de l'UE avaient estimé, dans une prise de position commune adressée à la Commission, que, « pour avoir du sens, la "solution technique" devrait concerner à la fois les aliments pour la consommation humaine et ceux pour les animaux».

Intimidation des biotechnologies?

La Commission prévoit de fixer à 0,1 %, moyennant une certaine marge d'erreur, le seuil de tolérance pour la présence fortuite, dans les aliments pour animaux importés, d'OGM pour lesquels une demande d'autorisation communautaire est en attente, ainsi que d'OGM homologués dans le passé, mais dont l'autorisation est expirée ou en cours de renouvellement.

Selon l'association Les Amis de la terre-Europe, «la Commission européenne cède face aux tactiques d'intimidation de l'industrie des biotechnologies et s'apprête à ouvrir le marché européen à des produits génétiquement modifiés non autorisés pour l'alimentation humaine et animale ».

«La réglementation européenne sur les aliments génétiquement modifiés a pour but de protéger l'environnement ainsi que les citoyens européens», poursuit l'organisation non gouvernementale». «Le droit des citoyens de refuser ces produits doit être respecté. Les Etats membres devraient rejeter cette proposition de la Commission et maintenir la règle de la tolérance zéro».

Ruminants **menacés** par un **virus mortel** en Afrique

La FAO a averti qu'une maladie virale mortelle menace de mort plus de 50 millions d'ovins et caprins dans une quinzaine de pays d'Afrique.

Connue sous le nom de peste des petits ruminants (PPR), cette maladie est considérée comme la maladie virale la plus destructrice des troupeaux de petits ruminants, à égalité avec la peste bovine qui ravageait le bétail dans le passé, s'inquiète la FAO. La PPR peut avoir des taux de mortalité allant jusqu'à 100% chez les ovins et caprins. Bien qu'elle n'affecte pas l'homme, elle peut entraîner des pertes socio-économiques considérables, affirme la FAO.

«Si la maladie devait, par malheur, se répandre de la Tanzanie vers l'ensemble des 15 pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe elle pourrait dévaster les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire de millions de petits éleveurs et agro-pasteurs », avertit la FAO qui recommande à la Tanzanie de mettre rapidement sur pied un programme de vaccination autour des zones contaminées.

La PPR s'est déclarée en Tanzanie début 2010, menaçant une population locale de plus de 13,5 millions de caprins et plus de 3,5 millions d'ovins. Sur le terrain, les responsables de la FAO sont là pour aider les pays à surveiller la disponibilité des stocks de vaccins pour la vaccination d'urgence, à renforcer la capacité des laboratoires et à intensifier la surveillance. Cette organisation des Nations unies chargée de l'alimentation et de l'agriculture s'emploie également à accroître la sensibilisation à la maladie dans les rangs des vétérinaires, de leurs auxiliaires, des pasteurs et des commerçants.



Oui au commerce **avec l'Amérique latine**, mais **avec réserves**

L'on connaît les menaces que font peser sur notre agriculture des négociations avec les quatre pays d'Amérique latine dits du Mercosur.
En échange de biens et services, notamment technologiques, importés de l'Union, ces pays comptent bien écouler chez nous leurs productions agricoles, dont la viande bovine, secteur où ils sont particulièrement compétitifs, il est vrai sans être soumis aux rigoureuses règles sanitaires, environnementales et autres qui sont en vigueur dans l'UE.
Les eurodéputés viennent de se prononcer à Strasbourg pour le développement du commerce avec l'Amérique latine, mais en définissant des «lignes rouges» à ne pas franchir.



Tout en encourageant les efforts déployés par certains gouvernements d'Amérique latine en vue de conclure des accords commerciaux avec l'UE, les députés sont profondément préoccupés par les mesures protectionnistes adoptées lors de la crise financière par l'Argentine, concernant les produits alimentaires importés de pays tiers. Ces mesures constituent "un véritable obstacle non tarifaire incompatible avec les obligations découlant de l'OMC", avertissent les députés. Ils soulignent aussi le risque d'"un sérieux obstacle dans les négociations UE-Mercosur en cours".

Pourtant, l'Amérique latine continue à présenter un intérêt majeur pour le commerce extérieur de l'UE. Une résolution s'est d'ailleurs félicitée de la conclusion de l'accord d'association UE-Amérique centrale, il y a plusieurs mois.

Mercosur

Les députés souhaitent également reprendre les négociations avec le Mercosur. Cet accord commercial - le plus ambitieux - devrait faire l'objet d'une évaluation préalable quant à l'augmentation prévisible des exportations de viande vers l'Europe. Selon certaines estimations, les exportations, en provenance principalement du Brésil et de l'Argentine, pourraient augmenter de 70% pour la viande bovine et de 25% pour la volaille, "à un moindre coût car produites avec des niveaux d'exigence sanitaires, environnementales et sociales moins élevés", soulignent les députés. En outre, les importations alimentaires devraient être autorisées uniquement si elles ont été produites selon des normes européennes de protection des consommateurs, d'environnement et de bien-être animal.

Des lignes rouges mais claires

Tous les accords commerciaux multipartites devraient, selon le Parlement, respecter des normes claires:

- les normes environnementales pour lutter contre le changement climatique, la déforestation et les émissions de gaz à effet de serre;
- la sécurité alimentaire des produits agricoles importés;
- la protection des petits producteurs de denrées alimentaires de part et d'autre, spécialement sur le secteur de la banane, une controverse qui affecte les régions ultra-périphériques de l'UE;
- la réduction de la pauvreté en Amérique latine et l'"Aide pour le commerce", la mise à profit de l'accroissement des échanges en faveur du développement.



Et le gros «business» européen?

Ce texte non contraignant du Parlement reconnaît également que «par le passé, un nombre de comportements répréhensibles ont été constatés impliquant des entreprises opérant en Amérique latine, dans des affaires de dégradation écologique, d'exploitation au travail, ainsi que de violations graves des droits de l'homme» Les multinationales européennes sont responsables de l'image de l'UE dans la région et devraient jouer un rôle constructif en appliquant de normes élevées pour l'environnement, la protection sociale et la responsabilité sociale des entreprises, soulignent les députés.

Gut – **Sauber** - Fair – **Slow Food** in **Ostbelgien**

Am 18. Oktober 2010 wurde zu einer Informationsveranstaltung in den Amtssitz des Ministerpräsidenten nach Eupen eingeladen. Minister Harald Mollers (ProDG) begrüßte die Gäste und brachte Slow-Food mit den 16 Zukunftsprojekten der Regierung der Deutschsprachigen Gemeinschaft im Rahmen des Regionalen Entwicklungskonzeptes „Ostbelgien Leben 2025" in Verbindung. Einleitend Minister Mollers: „Ich freue mich außerordentlich, dass eine weltweite – und wie ich finde – vernünftige Initiative wie Slow-Food auch hier in der Deutschsprachigen Gemeinschaft angekommen ist. Eine Veranstaltung wie heute, die Kochkunst und Esskultur zum Thema macht, die gesundes Essen und Bewegung fördert, die für Fragen der Produktvielfalt und vor allem der regional wie nachhaltig produzierten Lebensmittel sensibilisiert, die damit auch touristische Stärken einer Region in den Mittelpunkt stellt, und die nicht zuletzt vor allem auch ökologische Ansätze hat, eine solche Veranstaltung passt nicht nur sehr gut in den Veranstaltungskalender der Lebens- und Wohlfühlregion „Deutschsprachige Gemeinschaft", sie passt auch hervorragend in unsere Zeit. Genauso übrigens, wie die Themen und Anliegen, die zur Gründung der Slow-Food-Bewegung führten, in unsere Zeit passen.

Constanze Göbel-Zehrt

Die Direktorin des Verkehrsamtes der Ostkantone Sandra De Taeye stellte die Frage in den Raum, wie mit der Region umgegangen wird? Sie sprach u.a. über marktorientierte verbesserte Strukturen im Tourismusbereich, welcher Anpassungen im Rahmen des Regionalen Entwicklungskonzepts (REK) benötigt. Darin impliziert seien die Neustrukturierung des Verkehrsamtes der Ostkantone, das Qualitätsmanagement und die Tourismusstätten, deren Umsetzung bis +/-2013 abgeschlossen sein sollte. In der Tourismusbranche Ostbelgiens ist der Begriff „Slow-Travel" recht neu. Man kann es mit bewussten Genießen gleichsetzen. Dieses Projekt wurde bereits in das Eifel-Ardennen-Marketing eingebunden, und es soll dadurch der Eifel-Ardenner-Raum als hervorragende Naturerlebnisregion verstärkt Beachtung finden. Länderübergreifend geht die Tendenz in Richtung „zurück zur Natur und ihren Wurzeln, hin zur Normalität". So sollen weitere interessante Projekte im Rahmen der Großregionen Lothringen, Saarland, Rheinland Pfalz und der Wallonie entstehen. Dabei werden elektronische Reiseführer, Kulturtourismus, sehr gute überregionale Ausbildungen der Reiseleiter und der Austausch sowie die Vernetzung zwischen den Regionen forciert.

Zur Post in Sankt-Vith

Der Sternekoch Erich Pankert vom Hotel Zur Post aus St. Vith spricht sich für eine bessere Breiteninformation über die Herkunft der Lebensmittel aus.



Dies sei einhergehend mit artgerechter Tierhaltung und einer für den Ernährungsmarkt erreichbaren Transparenz anzustreben. Wie er weiter sagte, werde sich in seinem nächsten Projekt alles um die Vielfältigkeit der Kartoffel drehen. Dabei ist es besonders wichtig Kinder zu sensibilisieren, um die Jüngsten auf Vielfältigkeit der Lebensmittel zu prägen, um ihnen dadurch geschmackliche Bereicherungen anzubieten.

Wilfried Dabekaussen

Wilfried Dabekaussen aus Niederländisch Limburg erklärte als Gastredner, dass Freunde des Slow-Food sich in einem weltweit unabhängig agierenden Verein organisierten, dessen Sitz in Italien beheimatet sei.

Auf Länderebenen gäbe es keine Unterverbände. So stünden beispielsweise für Belgien alle aktiven Landes-Slow-Food-Gruppen gleichermaßen auf einer Stufe, mit dem Verweis, dass es in Lüttich bereits eine sehr gute Gruppe gäbe. Er erklärte, dass selten gewordene oder aus der Mode gekommene Produkte in einer „Arche des guten Geschmacks" (ähnlich wie in der Roten Liste über das Aussterben der Artenvielfalt unseres Planeten) eingetragen würden, damit man sich für deren Comeback engagiere.

Darin sind u.a. das „Aachener Hausäpfelchen" und der „Schwarze Fladen" aufgelistet. Der Salon „del Gusto" in Italien ist eine Verbrauchermesse, welche alle zwei Jahre stattfindet und die Besucher beispielhaft durch qualitativ hochwertige vorwiegend regional hergestellte Lebensmittel bewirbt, dem es seiner Meinung nach lohnt, einen Besuch abzustatten.

Gleichlautend zum Slogan „Gut – Sauber – Fair" erklärte er, dass gute Zutaten frisch sein sowie sesonal und kulturell zusammen passen müssen, um ein bestmögliches Ergebnis zu erzielen. Sauber steht für den respektvollen Umgang mit Lebewesen, die unserer Ernährung dienen. Fair steht für die Herkunft der Produkte im Einklang mit einer gerechten Entlohnung für die Erzeuger.

Herr Dabekausser spricht sich grundlegend für die verstärkte Akzeptanz gesunder Lebensmittel in breiten Bevölkerungsschichten aus.

Warum Slow-Food?

Arthur Gentgen ist Gründungsmitglied der Slow-Food-Gruppe Ostbelgiens und er ist Chef des Restaurants Delceur in Eupen.

Ihm ist es genauso, wie seinem Kollegen Eric Pankert aus St. Vith wichtig, Mitglieder zu werben. Ein weiteres Thema ist das gemeinsame Kochen und Verarbeiten von Produkten mit Kindern sowie deren Sensibilisierung für guten und vielfältigen Geschmack zu fördern.

Naheliegend wären hierbei gemeinsame Aktionen zwischen den verschiedensten Betrieben der Herstellungskette, wie z.B. das Öffnen ihrer Küchen für Aktionen mit Schulklassen.

Warum nun Slow Food? Minister Mollers brachte es auf den Punkt. Es ginge um Gesunderhaltung der Bevölkerung, gegen verstärkt auftretendes Übergewicht, welches sogar aus Gründen, die einem jeden bekannt sein dürften, bei Kindern festzustellen sei. Eine nicht unerhebliche Rolle spielen Herz-Kreislauf-Krankheiten und Diabetes Mellitus als Folge unausgewogener Ernährung und ungenügender Bewegung in allen Bevölkerungsschichten. Slow-Food steht in Gänze als Gegensatz zu Fast-Food. Es soll sich ernährungsseitig wieder auf die in den 60ziger bis in die 90ziger Jahre hinein überbordgeworfenen Werte zurückbesonnen werden. Es geht um Esskultur, die es im weitesten Sinne gilt, für jeden Einzelnen wiederzuentdecken.

Rückblende

Die Anregung zur Gründung von Slow-Food gab die Ortsvorsteherin Jaqueline Huppertz aus Mützenich in Deutschland. Sie kennt die Zeiten noch genau als es den Eifel-Ardennen-Tisch gab und bedauert, dass sich das anfänglich vielversprechende Projekt EAT nicht weiterentwickeln konnte. Der EAT bot DG-weit eine Plattform für Händler und Hersteller regionaler Produkte. Zukunftsweisendes Ziel war es hierbei, unter einem gemeinsamen Label landestypische Produkte vermarkten zu können.

Wegen ihrer immer noch guten Kontakte zu regionalen Herstellern, Gastronomen, Restaurantbetreibern, Händlern und Verbrauchern der DG, dies auch über Ländergrenzen hinaus, gab sie in 2009 den Impuls, erneut darüber nachzudenken, den positiven Geist sowie die Motivation, gemeinsam etwas zu bewegen, wieder aufzugreifen, indem man die Vermarktung regionaler Produkte weiterentwickelt und so mit dem Alleinstellungsmerkmal Deutschsprachige Gemeinschaft zu werben.



Dies führte schließlich zur Slow-Food Gründung Ostbelgiens. Das Slow-Food Convivium passt genau in das regionale Entwicklungskonzept der DG und entspricht perfekt der Philosophie des „Programms für Ernährung und Bewegung" der DG.

Slow-Food informiert in einem Flyer

„Genießen mit Verstand. Die globalisierte Landwirtschaft schafft es nicht, uns ‚gute, saubere und fair gehandelte Produkte zu liefern. Durch sie schreitet der Verlust der Artenvielfalt bei Pflanzen und Tieren fort und bringt unsere Natur und unser Klima aus dem Gleichgewicht. Wenn wir dann noch die Genveränderungen an Organismen, die steigende Erdbevölkerung, die veränderten Ernährungsgewohnheiten (mehr Fleisch, weniger Gemüse) und die Umnutzung von Getreide als Biokraftstoff berücksichtigen, ist eine weltweit katastrophale Nahrungsmittelkrise vorprogrammiert.", so die Einführung des Informationsblatts.

Im Anschluss der Veranstaltung durfte jeder Teilnehmer seine Geschmacksknospen überprüfen. In einem Test wurden Käse- und Schinkensorten angeboten, bei denen es festzustellen galt, zwischen industriell hergestellten und regionalen Produkten zu unterscheiden. Auf einer langen Tafel präsentierten die Hersteller regionaler Produkte ihre Waren, die natürlich verkostet werden durften. Feinste Schokoladen, Senfsorten, Käse und Biere gab es in unglaublich vielen Nuancen zu entdecken.



Grenzenlos - freie Wege – **Eifel** und **Ardennen**

Direkt hinter der belgischen Grenze, unweit von Monschau, in Roetgen veranstaltet der Kunstkreis Nordeifel e.V. noch bis zum 5. Dezember 2010 eine Kunstausstellung in den Roetgen Thermen anlässlich seines 20 jährigen Bestehens. Hier im grenznahen Wohn- und Arbeitsbereich der dem Kunstkreis Nordeifel e.V. angeschlossenen Künstler ist der Titel Programm. Mehrmals täglich werden die „Seiten" gewechselt, ohne noch wirklich über Grenzen nachdenken zu müssen. Ganz im Sinne des europäischen Gedanken wird hier im grenznahen Bereich gelebt und seinem Tagewerk nachgegangen. Heute ist es kaum noch nachvollziehbar, dass in der Nachkriegszeit zwischen 1945 und 1953 mindestens 40 Menschen - Zöllner, Schmuggler und unbeteiligte Bürger - ihr Leben ließen, dazu kamen hunderte durch Schusswaffen verletzter Menschen auf beiden Seiten.

Constanze Göbel-Zehrt

Die Roetgen Therme als Kunstplattform: Stamos Papas, Inhaber der Roetgen Therme, ist selbst Kunstinteressierter und -sammler. Er stellt dem Verein sein Haus für fast anderthalb Monate für die laufende Ausstellung in der Erwartung, eine möglichst große Resonanz breiter Bevölkerungsschichten zu erzielen, zur Verfügung.

„Grenzenlos", der Titel dieser Kunstausstellung bezieht sich im Besonderen auf die Verbindungen zwischen den Nachbarländern Belgien und Deutschland in der Nordeifel.

Die Gründung des Kunstkreises Nordeifel e.V. geht auf Bitten einiger Schüler- und Schülerinnen des früheren akademischen Kunstmalers Paul Siebertz zurück. In dieser Zeit gründeten sieben Künstler gemeinsam mit ihrem Lehrer Siebertz den Verein. Als Dank dafür gaben sie für ihrem Kunstlehrer zu dessen besonderen Ehren an seinem 75. Geburtstag einen Bildband heraus. Der Journalist und Siebertz-Freund Ludwig Ernst war hierbei federführend und so konnte das Buch termingerecht im Mai 1990 vorgestellt werden.


Stamos Papas, Manfred Eis, Hilmar Weber

Die Eifel-Ardennen-Expo öffnet vom 19. bis 21. November 2010 ihre Türen

2010 erlebt diese Messe mittlerweile ihre 5. Auflage in der ortsgebundenen Form. Die Internationale Landwirtschaft- und Handelsmesse wird wieder in den Messehallen der Stadt Malmedy stattfinden. Welch große Anziehungskraft, die alle zwei Jahre stattfindende Messe hat, beweisen die Besucherzahlen der vergangenen Jahre. In den vorausgegangenen Messeveranstaltungen zog es jeweils rund 12.000 Interessierte nach Malmedy.

Constanze Göbel-Zehrt & Hans Müllens



Zur Pressekonferenz am 3. November 2010 luden die Organisatoren und die Stadt Malmedy ein. Die ausrichtenden Regionalvereinigungen der Rindviehzüchter und –halter von Büllingen, Malmedy und St. Vith sind in dieser wirtschaftlich noch schwierigen Zeit froh, wieder eine attraktive Ausstellung präsentieren zu können. Die Veranstalter legen großen Wert darauf, dass diese Messe ein Ort der Begegnung zwischen den Bewohnern und den Ausstellern des ländlichen Raumes ist. Man richtet den Fokus gezielt auf die wechselseitigen Beziehungen zwischen den Verbrauchern und den Nahrungsmittelproduzenten. Konsequent versucht man ein gutes Miteinander zu erreichen, indem man auf der Eifel-Ardennen-Expo (EAE) eine „saubere Landwirtschaft" präsentiert und so für eine größere Akzeptanz dieses Berufsstandes in der Bevölkerung wirbt. Hierzu werden Erklärungen gegeben, die den Besuchern die landwirtschaftlichen Abläufe veranschaulichen.

Optimaler Veranstaltungszeitraum

Diese Messe im November durchzuführen, habe sich bestens bewährt, so die Veranstalter. Durch die in der Landwirtschaft ruhiger gewordene Zeit gegen Ende des Wirtschaftsjahres, haben vor allem die Landwirte die Möglichkeit der Messe in Ruhe einen Besuch abzustatten. Allerdings genießt dieses Event nicht nur bei den Landwirten ein hohes Ansehen. Die Messebesucher nehmen mitunter weite Wege auf sich, um in Malmedy dabei sein zu können. Ein breitgefächertes Angebot überzeugt Händler und Verbraucher aus dem In- und Ausland gleichermaßen. Dass die Messe bereits ein feststehender Begriff ist, zeigt sich vor allem auch darin, dass die komplette Ausstellungsfläche ausgebucht ist. 110 Aussteller werden anreisen, davon 6 aus dem Ausland. Während des Messegeschehens zeigt sich den Besuchern eine dynamische Region, welche auch künftig noch weiteres Potential erschließen wird. Man darf also gespannt sein.

Landwirtschaft, Handel, Handwerk, Dienstleistung und Tourismus nutzen diese Plattform für sich, um ihre Produkte zu präsentieren. Breite Aufmerksamkeit genießen die Direktvermarkter. Waren sie es doch, die sich und ihre Produkte in den ersten Jahren der Messeveranstaltung – als diese noch eine Wanderausstellung war - zeigten.

Informationen für die Landwirtschaft

Fragen, wie organisiere ich meinen Betrieb durch, um wettbewerbsfähig zu bleiben? Oder welche logistischen Maßnahmen müssen getroffen werden, um effizienter arbeiten zu können? Antworten findet man durch die verschiedene Informationsangebote auf der Messe, welche speziell für die Landwirtschaft ausgearbeitet wurden. Fundierte Auskünfte werden auch in den Bereichen der Tierzucht, der Haltung oder der Tiergesundheit gerne weitergegeben.

Themenschwerpunkte der Messe 2010 sind: Biodiversität, Artenvielfalt, die Milch – ein Stück Natur und regenerative Energien.

Zu den Unterthemen Biodiversität und Artenvielfalt, wobei hier die Biene im Mittelpunkt des Geschehens, sozusagen als Botschafterin für dringend benötigte intakte Umweltkreisläufe, stehen wird. Wir alle sind Teil des Ökosystems Erde mit seiner enormen und wertvollen Artenvielfalt, was jedoch leider viel zu oft in Vergessenheit gerät. Wir gestalten und verändern die Biodiversität sichtbar seit unsere Vorfahren damit begannen, sich die Arbeit der Biene zunutze zu machen. Im weiteren Verlauf unterlagen den Folgen der fortschreitenden Industrialisierung zwangsläufig auch die Landwirtschaft und die Natur. Wir züchten Insekten, Tiere und Pflanzen, welche für den Markt bestimmt sind. Dabei werden Merkmale forciert, die unseren Bedürfnissen entsprechen. Dass mittlerweile die biologische Vielfalt im Großen wie im Kleinen in Gefahr ist, braucht nicht neu bewiesen zu werden. Avancieren die Natur oder die Erhaltung der Artenvielfalt zum Luxusgut? Was macht Sinn, oder stehen Arbeitsplätze unter Umständen sogar in Konkurrenz zur Artenvielfalt? Zu all diesen Fragen werden Umweltschutzexperten auf der Eifel-Ardennen-Expo 2010 den Besuchern Rede und Antwort stehen. Die Imkervereinigungen Ostbelgiens (Eupen und St. Vith) werden natürlich ebenfalls vor Ort sein, um der Biene einen Ehrenplatz einräumen und gerne umfassend über ihre Passion, die Imkerei, informieren. Unter dem Slogan, die Landwirtschaft braucht auch in Zukunft eine intakte Umwelt mit Zugriff auf die Biodiversität.

Die Milch – ein Stück Natur

Das Produkt Milch wird vorgestellt, damit Besucher die Möglichkeit erhalten, sich über den Rohstoff Milch umfassend informieren zu können und ihn in all seinen Facetten, vom Weg aus dem Stall bis zur Kühltheke, kennenzulernen. Regenerative Energien werden benötigt, um Wirtschaftsprozesse, -kreisläufe in Gang zu halten. Der Trend geht, parallel, von ausschließlich fossil genutzter Energie, hin zu alternativen Energien, wie die verstärkte Nutzung von Solar- und Photovoltaikanlagen, Wärmepumpen, Erdwärme, Biogas sowie die Energieerzeugung von Biomasse als Basisstoff. Diese neuen Formen der Energiegewinnung fristen schon längst kein Schattendasein mehr, und sie sind für alle Nutzer zukunftsweisend. In diesem Jahr werden auch hierzu an verschiedenen Ständen umfassende Informationen für Messebesucher bereitgehalten.

Schulklassen auf der Expo

Seitens der Organisatoren macht es Sinn, sich für die Sensibilisierung der Schüler der 5. und 6. Schuljahre, der Verbraucher von Morgen, einzusetzen. Hierzu werden die deutsch- und französischsprachigen Kinder am Freitag nach der Eröffnung eingeladen, an verschiedenen Ateliers teilzunehmen, um in den Messehallen einen möglichst praxisnahen Unterricht zu erhalten. Es wird Wert darauf gelegt, dass die Schüler in den Beruf des Landwirtes, der menschlichen Grundbedürfnisse, wie das der Nahrungsaufnahme erfüllt, eintauchen, um die unmittelbaren Zusammenhänge Landwirtschaft, Gestaltung des ländlichen Raumes und der Umwelt, besser begreifen zu können. Die Kinder werden in ihren Muttersprachen unterrichtet.

Am Freitagabend dann ist die Nacht der Züchter, sie beginnt um 19.30 Uhr. Es stehen für das landwirtschaftliche Fachpublikum die Wettbewerbe der Rindviehrasse auf dem Programm. Tiere aus allen Teilen der Wallonie werden gezeigt und bewertet. Informationen und Anmeldungen (vor dem 25.Oktober 2010) und Teilnahmebedingungen unter: 0478/346951 oder thomas@awenet.be oder www.agri-expo.be. Am Samstag findet der Wettbewerb der Weiß-Blauen-Belgier-Rasse statt. Dieser ist für alle Züchter der Provinz Lüttich offen. Der Sonntag bietet Überraschungen und Animationen im Ring. Hierfür stehen die Junglandwirte aus der Region, es wird ein attraktives Unterhaltungsprogramm für alle geboten.

Landwirtschaftliche Aussteller präsentieren

Maschinen, Futtermittel, Zucht, Molkerei, technische Beratung, offizielle Instanzen, wie die Wallonische Region u.s.w. Es wird ein Dorf geben in dem ausschließlich regionale Produkte angeboten werden. Weiter wird es einen didaktischen Bauernhof, einen Streichelzoo, Kleintierzüchter, die sich und ihre Tiere im Wettbewerb messen, Kinderanimationen, Musik, Tanz, Ponyreiten, Pferdedressuren, Westernreiten, kostenloses Rodeoreiten auf dem elektrischen Stier und vieles mehr geben. Am Sonntag wird der „Original Froschtaler Musikantenexpress" für beste Stimmung sorgen.



Der Ministerpräsident der Deutschsprachigen Gemeinschaft Karl-Heinz Lambertz sieht im Standort Malmedy eine sich vielfältig und breitgefächert präsentierende Ostkantone.

Der Ministerpräsident der Deutschsprachigen Gemeinschaft Karl-Heinz Lambertz betonte im Rahmen der Pressekonferenz am 3. November 2010, dass das Leben und die Entwicklung in der Ostkantone vielfältig und breitgefächert seien. Von der Herstellung regionaler handwerklich erzeugter Produkte und deren Präsentation auf der Eifel-Ardennen-Expo partipiziert die ganze Gegend der Ostkantone. Diese positive Entwicklung einer ländlichen Region sollte dynamisch weiterentwickelt werden, sodass es der Ostkantone eines Tages möglich sein wird, ihre Produkte, Dienstleistungen und touristische Besonderheiten als Alleinstellungsmerkmal zu vermarkten. Ähnlich wie z.B. Regionen in Italien, ist es wichtig gemeinsam für die regionale Produktentwicklung einzustehen. Allerdings warnte der Ministerpräsident davor, alles auf eine Karte zu setzen. Die Herstellung regionaler Produkte, die schließlich nicht bei „Null" anfange, sei nur als ein Standbein in Verbindung mit anderen Wirtschaftszweigen zu sehen. Die Erfahrungen aus dem Versuch der vergangener Jahre, gemeinsam regionale Produkte zu vermarkten, was jedoch letztlich aus verschiedensten Gründen nicht fruchtete und als Misserfolg endete, sollte heute dazu beitragen, künftig bessere Ansätze herauszuarbeiten, hin zu einer gemeinsamen, regionalcharakteristischen Produktidentität.

Da die Organisatoren der Eifel-Ardennen-Expo immer bestrebt sind, eine ansprechende Veranstaltung für jeden Besucher durchzuführen, wird in Malmedy wirklich vieles geboten. Besonders hervorzuheben sind die Tradition, die ländliche Kultur, die Pflege der Umwelt und eine ressourcenschonende Nahrungsmittelproduktion, welche zum Selbstverständnis dieser Region gehören. Die Begegnungen zwischen Produzenten und Verbrauchern während der drei Messetage ist hierbei sicherlich hilfreich.

Lothar Hanf, Belgian Chocolate Design, sprach sich für die Stärkung der mittelständigen Handwerksbetriebe und für die Herstellung regionaler Produkte aus. „Nur wer sich zeigt, wird gesehen" - das Interpretationskonzept Ostbelgien, Ostkantone, der Deutschsprachigen Gemeinschaft mit Unterstützung von Verkehrsverein und mittelständigen Firmen aus dem Lebensmittelsektor offenbart nicht nur die touristisch sehr ansprechende Vielfalt oder gar ausschließlich die lukullisch kulinarische Seite der Region, nein, es ist vielmehr als das. Liebe, auch die zur Heimat, geht bekanntlich durch den Magen oder genauer gesagt „man ist, was man isst". Nicht nur ein hoher Qualitätsanspruch an das traditionelle Handwerk, an Sauberkeit und Genauigkeit sowie an regionaler Authentizität liegen dem zu Grunde, nein, auch die Erkenntnis, dass die global organisierte Massenindustrie viele nicht zu unterschätzende Gefahren in sich birgt. Käse, der keiner mehr ist, Fleisch ohne Fleisch, Gemüsesuppe ohne Gemüse. Und außerdem – „Billig schafft keine Arbeitsplätze".

Eintrittspreise: 6 Euro für Erwachsene; Kinder bis 12 Jahre gratis. Parkplätze sind kostenlos und es wird an ausgewiesenen Stellen der Stadt ein P&R System geben.

Heute mehr denn je ist die Arbeit des Kunstkreises Nordeifel allgegenwärtig. So gab es Ausstellungen im Großraum Eifel (Malmedy (1997) Bütgenbach (1998) oder beispielsweise die Präsentation der Exponate im Kreuzgang des Auklosters in 2001) der vergangenen beiden Jahrzehnte. Die Arbeiten der Mitglieder sind Zeugnisse ihrer Epoche. Die dem Verein angeschlossenen Monschauer Künstler Gerhard Hensen und Klaus Gehlen machten im Jahr 2000 die von ihnen geschaffene Bronzeplastik „Maaßens Päuelche" ihrer Heimatstadt Monschau zum Geschenk. Mit dem Kunstwerk „Kreisverkehr Flora" übergaben sie 2004 ihrer Stadt ein weiteres gemeinsames Kunstwerk für die Öffentlichkeit.

Aktivitäten

Die vielen durchgeführten Aktivitäten des Vereins, darunter ist die stete enge Zusammenarbeit mit den Schulen der Stadt und der Stadtbücherei Monschau zu nennen, sprechen für das Engagement ihrer Mitglieder. Der Kunstkreis Nordeifel e.V. zählt über 30 Mitglieder, davon 12 aktive von denen sich neun an der Ausstellung „Grenzenlos – freie Wege – Eifel und Ardennen" beteiligen. So gerüstet möchte der Verein mit Zuversicht in das dritte Jahrzehnt seines Bestehens gehen.

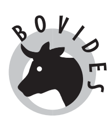
Die Künstler und die Künstlerin der laufende Ausstellung haben sich in unterschiedlichen Techniken dem Thema „Grenzenlos" gewidmet. Zu sehen sind vorwiegend Landschaftsmalereien und einige Skulpturen. Als ausstellende Künstler sind Klaus Gehlen, Philippe Gobiet, Friedhelm Haß, Leo Henz, Irene Johnen, Günter Kirch, Rolf Klotz, Franz-Josef Kochs, Heinz Nellessen und Martin Otten beteiligt. Bilder aus den Nachlässen zweier verstorbener Künstler, Winfried Engel und Paul Siebertz, können ebenfalls besichtigt werden.

Abschließend kann man zur künstlerischen Arbeit sagen, dass Grenzen weder ein Hindernis, für die Künstler sind, noch waren. Vielmehr die Herausforderung

Mittig, ein bild des künstlers Philipppe Gobiet



La colonne de gauche reprend les dernières cotations disponibles à la clôture du journal. La colonne de droite indique, entre parenthèses, les cotations du marché précédent. Sauf indication contraire, les prix s'entendent hors TVA.



BATTICE

06/11/2010

Nombre de bovidés: 502

Catégorie boucherie:

Taureaux		**prix au kg**
cul de poulain.:	2,75-3,25	(2,75-3,25)
assimilés:	2,60-2,90	(2,60-2,90)
bonne conformation	1,45-1,95	(1,45-1,95)
60%:	1,30-1,50	(1,30-1,50)
poids lourds:	1,00-1,30	(1,00-1,30)
Vaches		**prix à la pièce**
bonne conformation:	750-875	(750-875)
1ère catégorie 45%:	450-600	(450-600)
2ème catégorie 40%:	150-275	(150-275)
de fabrication:	125-200	(125-200)
Génisses		prix au kg
cul de poulain.:	2,50-3,00	(2,50-3,00)
assimilées.:	2,30-2,60	(2,30-2,60)
bonne conformation:	725-875	(725-875)
ordinaires:	300-500	(300-500)

Plus calme.

Catégorie commerce		**prix à la pièce**
vaches cul de poulain -5 ans:	1250-1850	(1250-1850)
vaches cul de poulain +5 ans:	1200-1600	(1200-1600)
bonnes vaches ordinaires:	700-800	(700-800)
vaches ordinaires:	300-400	(300-400)
veaux cul de poulain:	400-825	(400-825)
veaux Blanc Bleu:	265-365	(265-365)
veaux Bleus Holstein:	130-190	(120-180)
veaux rouges:	95-135	(85-125)
veaux noirs bonne qualité:	60-105	(50-95)
veaux noirs moyenne qualité:	0-60	(0-50)

Plus calm e. Veaux: stationnaire veaux laitiers fermes.

CINEY

05/11/2010

Nombre d'animaux exposés: 2699 dont bétail maigre et de boucherie: 2648; chevaux: 51.

Prix du bétail bovin hors TVA et frais de marché inclus.

a) Bétail maigre

Veaux			**prix à la pièce**
Pie noir:		0-90	(0-90)
Pie rouge:		20-120	(20-120)
BBB ordinaire:		100-350	(100-350)
Cul de poulain mâle:		600-850	(600-850)
Cul de poulain femelle:		475-725	(475-725)
Génisses:			
180-250kg:	PN/PR:	180-280	(180-280)
	BBB culard:	520-720	(520-720)
250-400kg:	PN/PR:	330-430	(330-430)
	BBB culard:	830-1080	(830-1080)
400-500kg:	PN/PR:	370-570	(370-570)
	BBB culard:	1070-1355	(1070-1355)
pleines:		1180-1780	(1180-1780)
Vaches:			
moyennes, PN/PR:		200-600	(200-600)
mixtes cat.II:		600-750	(600-750)
mixtes cat. I:		850-1050	(850-1050)
cul de poulain 2 à 4 ans:		1010-2210	(1010-2210)
âgées:		860-2160	(860-2160)
Taureaux:			
ordinaires:	180-250kg:	210-465	(210-465)
	250-320kg:	440-535	(440-535)
	320-370kg:	475-595	(475-595)
	370kg et +:	560-700	(560-700)
assimilés:	180-250kg:	630-785	(630-785)
	250-320kg:	760-910	(760-910)
	320-370kg:	960-1060	(960-1060)
	370kg et +:	1010-1210	(1010-1210)
C.d.p.:	180-250kg:	835-985	(835-985)
	250-320kg:	985-1135	(985-1135)
	320-370kg:	1135-1235	(1135-1235)
	370kg et +:	1260-1385	(1260-1385)

b) Bétail de boucherie

Vaches		**prix au kg**
fabrication:	0,80-1,00	(0,80-1,00)
50%:	1,05-1,25	(1,05-1,25)
55%:	1,25-1,45	(1,25-1,45)
assimilées:	2,15-2,40	(2,15-2,40)
cul de poulain	2,60-2,80	(2,60-2,80)
Taureaux		
55%:	1,60-1,80	(1,60-1,80)
60%:	1,85-2,05	(1,85-2,05)
assimilés	2,70-2,90	(2,70-2,90)
cul de poulain	2,90-3,40	(2,90-3,40)

Tendance: stationnaire. Prochain marché le 12/11/10.

BASTOGNE

03/11/2010

Nombre: 145		**Prix au kg**
Taureaux ordinaires:	1,00-1,30	(1,00-1,40)
Taureaux cul de poulain âgés:	1,70-2,10	(1,80-2,20)
		Prix à la pièce
Vaches ordinaires:	200-375	(200-375)
Vaches bonne conformation:	400-550	(400-550)
Vaches cul de poulain:	1100-1400	(1100-1400)
Vaches cdp âgées:	725-800	(725-800)
Génisses ordinaires:	300-425	(300-425)
Génisses cul de poulain:	600-800	(600-800)
Taureaux cul de poulain :	750-1100	(800-1100)
Taureaux 6 à 10 mois:	300-400	(300-425)
Jeune veaux:	50-300	(50-300)

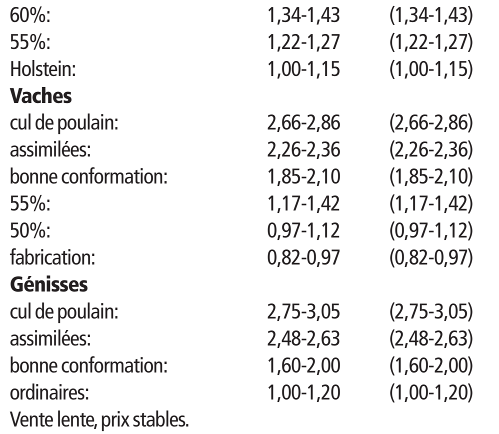
Très calme. Prochain marché le 10/11/10.

BRUGES

03/11/2010

Nombre: 1295

Taureaux		**Prix au kg sur pied**
c. d. poulain <24 m & 650 kg:	3,17-3,30	(3,17-3,30)
c. d. poulain >24 m & 650 kg:	2,61-2,86	(2,61-2,86)
assimilés:	2,29-2,54	(2,29-2,54)
bonne conformation:	1,59-1,84	(1,59-1,84)



60%:	1,34-1,43	(1,34-1,43)
55%:	1,22-1,27	(1,22-1,27)
Holstein:	1,00-1,15	(1,00-1,15)
Vaches		
cul de poulain:	2,66-2,86	(2,66-2,86)
assimilées:	2,26-2,36	(2,26-2,36)
bonne conformation:	1,85-2,10	(1,85-2,10)
55%:	1,17-1,42	(1,17-1,42)
50%:	0,97-1,12	(0,97-1,12)
fabrication:	0,82-0,97	(0,82-0,97)
Génisses		
cul de poulain:	2,75-3,05	(2,75-3,05)
assimilées:	2,48-2,63	(2,48-2,63)
bonne conformation:	1,60-2,00	(1,60-2,00)
ordinaires:	1,00-1,20	(1,00-1,20)

Vente lente, prix stables.

CARCASSES DE GROS BOVINS

Sem. du 25 au 31 octobre 10

Taureaux	A - S2	480,54	(481,73)
	A - S3	443,10	(443,56)
	A - E2	404,37	(405,65)
	A - E3	389,14	(389,24)
	A - U2	329,16	(328,55)
	A - U3	306,34	(305,44)
	A - R2	281,08	(281,17)
	A - R3	257,49	(257,49)
	A - O2	244,41	(244,26)
	A - O3	231,87	(231,73)
Vaches	D - R2	268,22	(268,73)
	D - R3	248,92	(249,19)
	D - O2	223,28	(225,79)
	D - O3	214,70	(216,41)
	D - O4	211,67	(213,38)
	D - P2	180,74	(183,97)
	D - P3	174,29	(176,00)
Génisses	E - U2	354,00	(355,00)
	E - U3	333,50	(334,50)
	E - R2	275,50	(276,00)
	E - R3	266,00	(266,50)

PRODUITS LAITIERS

03/11/2010

Cotations de la Confédération Belge de l'Industrie Laitière

	Prix par 100 kg	
beurre	354,50	(359,54)
poudre de lait écrémé	217,19	(219,19)
poudre de lait entier	272,92	(276,98)
cheddar	315,00	(320,00)



BIRB

Semaine du 25 au 31 octobre 10

Porcelets 23kg + supp	32,50	(32,50)
porcs carcasses 100kg	127,50	(127,20)

SAINT-TROND

04/11/2010

porcelets 20-23kg (€/pièce)	21-24	(21-24)
truies carcasses (€/kg)	0,62-0,88	(0,62-0,88)



DEINZE - VOLAILLES

03/11/2010

• Poules à bouillir:		
extra lourdes (+ 3,5 kg):	0,44-0,46	(0,46-0,48)
brunes (1,8 à 2,0 kg):	0,18-0,20	(0,20-0,22)
blanches (1,6 à 1,8 kg):	0,14-0,16	(0,16-0,18)
• Poulets à rôtir (1,8 kg):	0,78-0,80	(0,79-0,81)
• Lapins:	2,50	(2,40)

KRUISHOUTEM -OEUFS

9/11/2010

Prix par 100 pièces

Oeufs de poules élevées en batterie

Prix producteurs	**blancs**	**bruns**
Cat.0: 77,50 g	5,13 (5,33)	5,29 (5,38)
Cat. 1: 72,50 g	3,89 (4,09)	4,05 (4,14)
Cat. 2: 67,50 g	3,50 (3,68)	3,69 (3,78)
Cat. 3: 62,50 g	3,11 (3,26)	3,27 (3,36)
Cat. 4: 57,50 g	2,73 (2,86)	2,88 (2,96)
Cat. 5: 52,50 g	2,38 (2,49)	2,54 (2,59)
Cat. 6: 47,50 g	2,06 (2,15)	2,16 (2,20)
Cat. 7: 42,50 g	1,81 (1,89)	1,91 (1,94)
Prix négoce		
XL + 73 g	5,63 (5,83)	5,79 (5,88)
L + 63-73 g	4,00 (4,18)	4,19 (4,28)
M + 53-63 g	3,23 (3,36)	3,38 (3,46)
S - 53 g	2,36 (2,45)	2,46 (2,50)

Oeufs de poules élevées au sol

Prix producteurs	**blancs**	**bruns**
Cat. 0: +77,50 g	6,92 (7,08)	7,37 (7,39)
Cat. 1: 72,50 g	5,68 (5,84)	6,13 (6,15)
Cat. 2: 67,50 g	5,07 (5,19)	5,46 (5,46)
Cat. 3: 62,50 g	4,43 (4,52)	4,76 (4,76)
Cat. 4: 57,050 g	3,69 (3,77)	3,96 (3,97)
Cat.5: 52,50 g	2,73 (2,84)	2,89 (2,94)
Cat. 6: 47,50 g	2,21 (2,30)	2,31 (2,35)
Cat. 7: 42,50 g	1,96 (2,04)	2,06 (2,09)
Prix négoce		
XL + 73 g	7,42 (7,58)	7,87 (7,89)
L + 63-73 g	5,57 (5,69)	5,96 (5,96)
M + 53-63 g	4,19 (4,27)	4,46 (4,47)
S - 53 g	2,510 (2,60)	2,61 (2,65)



BRUXELLES

Sem. du 28 octobre au 3 novembre 2010

	Prix livré usine €/tonne	
Blé panifiable	213,00	(212,00)
Blé fourrager	196,00	(195,00)
Escourgeon fourr	189,00	(188,00)

SYNAGRA

9/11/10

Prix indicatifs des céréales payés aux producteurs, communiqués par l'association des négociants en céréales. Ces prix sont adaptés plusieurs fois par semaine.

	Prix culture en €/tonne	
blé fourrager	181,00	(-)
blé meunerie 12/35/220	190,00	(-)
escourgeon fourrager	170,50	(-)
maïs indigène	189,00	(-)
maïs humide 30%	127,50	(-)
(+ ou - /T /% humidité)	4,00	(-)

MATIERES PREMIERES ALIMENTATION BETAIL

03/11/2010

Prix par 1000 kg en vrac hors TVA, départ négoce

Pulpes sèches bett. 8mm France	198	(196)
Luzerne 18% pellets 6mm France	197	(195)
Tourteau Tournesol 28% Argentine	204	(206)
Tourteau colza 34% Belgique	241	(235)
Tourteau soja 43% Argentine	330	(320)
Tourteau soja 44% Hollande	321	(315)
Tourteau soja 48% OGM contrôlé Brés417		(414)
Tourteau colza 49lin 40% Belgique	343	(339)
Tourteau lin 40% Belgique	392	(390)
Glutenfeed maïs 22% EU	205	(201)
Manioc Thaïlande	216	(216)
Mélasse cannes	199	(199)

CHICAGO

02/11/2010

1ère col.: en cents/boisseau pour les céréales (1 boisseau = 27,2 kg en froment; 25,4 kg en maïs) et en $/907 kg pour le tourteau de soja; 2ème col.: prix en euros/tonne.

Froment	694,25	181,77	(182,55)
Maïs	575,75	161,83	(161,71)
Tourteau Soja	337,70	265,62	(265,88)

INTERNATIONAL - OLÉAGINEUX

4/11/2010

Cours des graines oléagineuses et tourteaux sur les marchés mondiaux, en $/tonne.

Soja		
Graines U.S. Cif Rotterdam:	520	(522)
Graines Arg. Cif Rotterdam:	528	(528)
Pellets 44,46% Arg. Cif Rotterdam:	428	(422)
Pellets 48% Brésil Cif Rotterdam:	445	(440)
Colza		
Graines Europe "00" Cif Hambourg:	594	(569)
Tourteaux 34% Fob Hambourg:	299	(277)
Lin		
Graines Canada Cif. Europe:	730	(735)
Tourteaux 36% Allemagne:	560	(555)

POMMES DE TERRE

03/11/2010

Bintje: Marché ferme et prix en hausse. Pour les lots départ champs, les pommes de terre issues de stockage temporaire et/ou les lots humides les prix varient entre 12,25 et 15,00 €/100 kg. Pour les lots secs départ hangar, principalement (mais pas uniquement !) destinés à l'exportation, les prix varient entre 15,00 et 17,50 €/100 kg selon la qualité (calibre, longueur, PSE).

Evolution de la situation aux champs : Globalement pour le Royaume, il resterait entre 5 et 7 % des surfaces à arracher, essentiellement dans l'Ouest du pays où certaines parcelles sont toujours inabordables. Mais partout à travers la Belgique, dans les plus grosses exploitations, il reste souvent quelques dizaines d'ha à arracher…

Plant de Bintje: Marché ferme et calme. Bintje, classe A, rendu mars 2011, par 5 tonnes, en sacs, hTVA:
- calibre 28-35 mm: 61,00 - 63,00 €/100 kg;
- calibre 35-45mm: 42,00- 44,00 €/100kg.

FEDERATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE (FWA)

Nous rappelons que les réunions des sections locales, régionales ou provinciales sont réservées aux membres FWA en ordre de cotisation.

MARDI 16 NOVEMBRE

SL ARLON VIRTON ETALLE: à 13h30 au Cercle St-Blaise d'Etalle. Séance d'information «Autocontrôle et certification: quelles obligations? IBR: Quid en 2012? Où en sommes-nous?» par Alain De Bruyn, Conseiller au Service d'Etudes de la FWA.

SL CONDROZ-LIEGEOIS et la CBC Banque (Agences d'Ouffet, Nandrin, Huy et Andenne): à 20h, à ILC Saint-François de Ouffet. Séance d'information «Comment développer un projet photovoltaïque en milieu agricole?» par François Corbiau, Conseiller au Centre d'Economie Rurale de Marloie, Christine Le Borne, Fiscaliste à la FWA et Luc Jadoul, Responsable du service Aides publiques chez CBC.

SL HANNUT: à 20h en la salle du bowling, rue du Tilleul 1 à Hannut. Conférence-débat sur la «certification de l'autocontrôle, quelles en sont les obligations?» par Alain De Bruyn, Conseiller au Service d'Etudes de la FWA.

JEUDI 25 NOVEMBRE

SL VERVIERS SPA: à 20h, à la salle du foot de Jalhay. Séance d'information «Les photovoltaïques, aspects économiques et fiscaux» par Christine Le Borne, Fiscaliste à la FWA.

SAMEDI 27 NOVEMBRE

SL BEAUMONT MERBES – CHIMAY: à 19h30, souper de St-Eloi, salle «Nos Loisirs» à Vergnies. Inscription pour le 20/11 chez G Van de Velde 060/213.222, JP Servais 060/411.108, R Guiot 0496/620.864, Crédit Agricole Beaumont 071/589.233 ou Crédit Agricole S-s/Sambre 071/556.779

MERCREDI 1 DECEMBRE

SL BEAUMONT MERBES: Messe de Saint-Eloi à 11h en l'église de Solre-S/Sambre suivie de la traditionnelle réception (moules ou boulettes frites) à la salle des fêtes de Grand-Reng. Réservation obligatoire pour le 26/11/2010 au Crédit Agricole de Solre-S/Sambre (071/55.67.79) Attention, nombre de places limité.

FÉDÉRATION DES JEUNES AGRICULTEURS (FJA)

VENDREDI 12 NOVEMBRE

FJA ATH: Election du Comité de Section Locale au Blanc Pignon, Place de Mainvault 41 à 7812 Mainvault.

FJA BLEGNY: Election du Comité de Section Locale au Vî Blegny, rue Entre-deux-Villes 9 à 4670 Blegny.

FJA HOUFFALIZE-VIELSALM: Séance d'information «les aides ISA et les stages agricoles» par Céline Lemaire, coordinatrice FJA, suivie des élections du Comité de Section Locale à la Salle du motocross, Route de Rettigny à 6673 Cherain.

FJA FOSSES-LA-VILLE: Election du Comité de Section Locale.

SAMEDI 13 NOVEMBRE

FJA TOURNAI 1: Soirée Fonds de cave à la Rotonde à Béclers. (voir encart)

FJA SILLY: Red Party All Inclusive DJ B.C chez M et Mme Callemeyn, Rue du Grand Caillou 40 à 7050 Erbaut (Jurbise). (voir encart)

FJA EGHEZEE: Soirée Leffe à la ferme du Grand Manil à Saint-Germain. (voir encart)

VENDREDI 19 NOVEMBRE

FJA PROVINCE DE LIEGE : Soirée provinciale FJA Liège «rencontre entre sections» au Club House de Battice, en face de l'usine Fiberglass, sur la grand route de Maastricht. 5 euros membres et 6 euros non-membres. (voir encart)

FJA PHILIPPEVILLE: Election du Comité de Section Locale à la Ferme du Hierdeaux, rue aux Ruelles 31 à 5600 Surice.

SAMEDI 20 NOVEMBRE

FJA SOIGNIES: Souper Saint-Eloi à Ecaussinnes. Repas et Boissons comprises 50 euros. 0498/31.60.34

FJA PHILIPPEVILLE: Soirée Soif Party du nouveau comité FJA à la salle de Gimnée (Doische). Sono Dot Com.

FJA NORD LUX: Bal à Oppagne. Ambiance et sécurité assurées.

VENDREDI 26 NOVEMBRE

FJA LEUZE: Election du Comité de Section Locale au café La Tirlitte, Avenue de Loudun 85 à 7900 Leuze-en-Hainaut.

FJA CINEY: Souper de Saint-Eloi en la Salle «La Mirande» à Celles. (voir encart)

SAMEDI 27 NOVEMBRE

FJA CONDROZ-LIEGEOIS: Soirée Hawaïenne à la salle des «Murmures du Bocq» à Mohiville. Sono Black Crow. Sécurité assurée!

UNION DES AGRICULTRICES WALLONNES (UAW)

JEUDI 11 NOVEMBRE

UAW ANDENNE: 13H30 JALLET – salle Les Houlottes. 'Fêtes de fin d'années: a vos papilles!' Prévoir PAF

VENDREDI 12 NOVEMBRE

UAW LIBRAMONT: 13H30 PETITVOIR au gîte 'Le petit grenier', 27 chaussée des Barrières. 'Les panneaux de jardin en décoration'. Matériel sur place. Inscriptions obligatoires chez Odette Annet 061/27 81 31. PAF +/-20 euros.

LUNDI 15 NOVEMBRE

UAW GEMBLOUX NAMUR NORD FOSSES: 19H00 SART ST LAURENT. 'Valorisation de nos produits de terroir au moment des fêtes' 1° groupe. (2ème groupe prévu le 22 novembre) PAF 10 euros. Réservation chez Véronique Brahy 071/71 38 19 – 0473/97 01 16.

MARDI 16 NOVEMBRE

UAW TOURNAI: 13H30 BLANDAIN au Club de l'Amitié. 'L'acupuncture, alternative ou complément de la médecine occidentale?' par le Docteur Eric Nickels, secrétaire général de l'Association Belge des Médecins Acupuncteurs.

UAW PHILIPPEVILLE COUVIN FLORENNES WALCOURT: reporté au 23 novembre 2010

JEUDI 18 NOVEMBRE

UAW MONT ST GUIBERT WAVRE PERWEZ: 13H30 MONT ST GUIBERT – Maison des Loisirs. Cours d'art floral: thème: déco pour les fêtes par Martha Andre.

UAW BOUSSU DOUR: 19H30 THULIN – salle Roi Baudouin. 'L'acupuncture, alternative ou complément à la médecine occidentale' par le Dr Eric Nickels, secrétaire général de l'Association belge des médecins acupuncteurs de Quevaucamps.

DIMANCHE 21 NOVEMBRE

UAW SOIGNIES: 14H00 NAAST – Salle St Martin. Saint Nicolas accueillera les enfants sages nés entre 2000 et 2010. Inscriptions obligatoires chez Martine Louette 064/67 83 44.

LUNDI 22 NOVEMBRE

UAW SENEFFE: 20h SENEFFE au local communautaire, rue de Scrawelle, 7. 'Comment bien manger pour bien vieillir' par Delphine Blondel – diététicienne.

UAW GEMBLOUX NAMUR NORD FOSSES: 19h SART ST LAURENT. 'Valorisation de nos produits de terroir au moment des fêtes' 2° groupe. (1er groupe prévu le 16 novembre) PAF 10 euros. Réservation chez Véronique Brahy 071/71 38 19 – 0473/97 01 16.

MARDI 23 NOVEMBRE

UAW BEAUMONT MERBES CHIMAY: 13H30 – VERGNIES à La Maison du Village. 'Comment préserver son environnement grâce aux trucs et astuces de nos grands-mères dans l'entretien et la déco de nos maisons' par Myriam Lambillon

UAW FLEURUS: 19h30 LIBERCHIES – Maison du Village. 'Comment éviter le gaspillage en cuisine et pâtisserie grâce aux trucs et astuces de nos grands-mères' par Myriam Lambillon

UAW BASTOGNE: 20h RENUAMONT, 8 chez Monique Pierlot. 'Comment valoriser notre patrimoine gastronomique pour les fêtes, 1° partie'.

UAW PHILIPPEVILLE COUVIN FLORENNES WALCOURT: 13H30 PHILIPPEVILLE – Foyer Socio-culturel, rue des religieuses, 2. Classement des papiers – 2° partie avec Anne-Sophie Janssens, juriste FWA. Réunion prévu initialement le 16 novembre.

UAW PROVINCE DE LIEGE: 9H45 LIERNEUX – la Salle 'Le Vicinal', 20 rue de la Gare; JOURNEE PROVINCIALE. 'Nos produits agricoles, une belle opportunité pour l'industrie agroalimentaire'. Renseignements et inscriptions auprès de Françoise Bodson 081/60 00 60 ou auprès de votre présidente de section locale.

MERCREDI 24 NOVEMBRE

UAW EGHEZEE: Journée de détente. 10H30 NAMUR rendez-vous au musée des Arts Anciens, rue de Fer. : Visite de l'expo temporaire 'Dialogue avec l'invisible'. 12H00 petite restauration au goût de chacune. 14H00 visite chez un artisan de céramique rue Henri Blès à Salzinnes. PAF 7 euros. Possibilité de covoiturage (sortie autoroute à St Germain à 9H45). Renseignements auprès de Béatrice Van Vynckt 081/51 12 74.

JEUDI 25 NOVEMBRE

UAW NIVELLES GENAPPE: 13H30 VIEUX GENAPPE – salle communale. 'Gérer son environnement dans nos maison grâce aux trucs et astuces de nos grands-mères' par Myriam Lambillon, coordinatrice UAW. Inscription chez Geneviève Dumonceau 0497/62 87 95 - 067/77 22 65.

UAW PERUWELZ LEUZE: 13H30 BAUGNIES salle à côté de l'église. 'Des produits du terroir pour un menu de fêtes, c'est aider l'environnement et le travail des femmes rurales – cours de cuisine'. Apporter assiettes et couverts.

UAW DINANT BEAURAING: Visite du Grand Happening Floral de BRUGES (expo florale sur le thème de Noël). Rendez-vous à 8H40 gare de CINEY. Prévoir PAF. Réservation indispensable pour obtenir un ticket de groupe auprès de Sabine Willem 082/22 22 88 – 0474/746 112 avant le 15 novembre.

VENDREDI 26 NOVEMBRE

UAW SILLY: 19H30 – LOMBISE-avenue de l'Yser – salle 'Le Foyer Lombisois'. Souper détente Saint Nicolas. Le grand Saint récompensera tous les enfants nés depuis 1999. Menu: apéritif – plat – dessert et café. PAF (boissons non-comprises): enfants – 5 ans gratuit, enfant de 6 à 12 ans 7 euros, adulte membre 14 euros, adulte non-membre 16 euros. Inscriptions obligatoires avant le 22 novembre chez Greta 0474/48 83 38 – Martine 0472/20 78 83 – Magda 068/45 41 84.

SAMEDI 27 NOVEMBRE

UAW-FWA BOUSSU DOUR: 19H30 BOUSSU – école St Gery, allée de la Motte. Souper St Eloi. Menu 6 services !Nouveau menu enfant: entrée, plat, dessert. PAF membre cotisants FWA /sympathisante UAW:33 euros - membre non-cotisant: 38 euros - Enfant de 6 à 12 ans 15 euros – Enfant de -6 ans: 5 euros. Ambiance assurée. Paiement (732-6342825-46) et réservation téléphonique obligatoire pour le 14 novembre 2010 chez Marc Joly 065/65 26 36 – Ingrid Pype 065/75 01 18 – Th. Delmotte 065/65 05 85. En cas de désistement non-justifié, la somme de 6 euros par pers sera réclamée.

MARDI 07 DECEMBRE

UAW BASTOGNE: 20H00 RENUAMONT, 8 chez Monique Pierlot. Comment valoriser notre patrimoine gastronomique pour les fêtes, 2° partie'.

MERCREDI 08 DECEMBRE

UAW PROVINCE DU Luxembourg: La FJA du Luxembourg vous invite : 12H30 – 15H30 TAVIBNY – Boeur 14A : Démonstration d'audit de certification en lait et viande dans l'exploitation de l'association Yvan et Francis Cremer et Chantal Philippart. Inscription obligatoire au 081/627 423 (Céline Lemaire – coordinatrice FJA).

UAW GEMBLOUX NAMUR NORD FOSSES: 19H15 SUARLEE – rue Roquiny, 33 chez Etienne Beguin. 'Osez les couleurs': comment choisir les couleurs pour nous remonter le moral.

JEUDI 09 DECEMBRE

UAW BRABANT WALLON: 13h45 BIERGES - salle Jules Collette, avenue des combattants. Goûter de Noël.

UAW FLEURUS: Marché de Noël à Liège

UAW ANDENNE: 13H30 EVELETTE chez Marie-Jeanne Tonglet. Goûter de Noël et rencontre avec le Père Mariano: 'A la découverte du Mexique: témoignage'.

MARDI 14 DECEMBRE

UAW FLEURUS: 19H30 LIBERCHIES – Maison du village. 'Comment valoriser notre patrimoine gastronomique pour les fêtes'. Prévoir couvert et PAF. Inscription obligatoire chez Chantal F.: 0473/29 81 31.

UAW STAVELOT LIERNEUX: 11h à 16h STAVELOT, salle de la Basse-Cour: atelier avec Nathalie Schmidt. 'Personnalisez vos cadeaux de Noël': Avec vos photos préférées, décorez un plateau de service ou créer une toile (tableau). PAF (matériel et cours) tableau 30 euros, plateau 43 euros. Paiement sur compte UAW 103-0157032-57. Inscription pour le 15 novembre auprès de Cécile Dumoulin 080/86 42 31 ou Marie-Thérèse Boskin 0498/05 12 83.

DIVERS

SAMEDI 13 NOVEMBRE

OCHAMPS: à 20h, salle du Village, souper de l'AREDB Centre Luxembourg. Réservations pour le 11/11 J. Wathelet. 0499/144.778 - A. Thomson 061/412.613 – Ch. Henquinet 0496/266.947

MERCREDI 17 NOVEMBRE

GEMBLOUX: à l'Espace Senghor, 7èmes Rencontres de la Biomasse «Les Nouvelles cultures: quelles opportunités?» organisées par Valbiom. Programme complet et formulaire d'inscription sur www.valbiom.be. Infos: Valérie Thiels - 081/627.142

JEUDI 18 et VENDREDI 19 NOVEMBRE

NAMUR: Palais des Congrès, rencontre européenne organisée par le Réseau wallon de Développement rural au sur le sujet «La gestion des biens publics environnementaux : quelles politiques mettre en œuvre?». Infos: http://bienspublics.blogspot.com ou 019/54.60.51.

DU VENDREDI 19 AU DIMANCHE 21 NOVEMBRE

MALMEDY: dans les halls du parc d'expositions Malmedy Expo, foire agricole et commerciale Eifel-Ardenne-Expo

DIMANCHE 21 NOVEMBRE

LA HULPE: à 15h à la Fondation Folon, conférence-débat «Bioéthanol, aliments transgéniques, crise du lait! Demain, quel sera le métier de nos bio-ingénieurs?» par Yvan Hayez, Secrétaire général de la FWA et Marjolein Visser, professeur à l'ULB. Paf 15 euros (conférence+visite exposition permanente). Réservation pour le 12/11 au plus tard au 02/650.27.28 ou airbr@ulb.ac.be paiement avant le 12/11 au 001-2740179-05

MERCREDI 24 NOVEMBRE

CINEY: à 14h au hall de criée, vente aux enchères de taureaux BBB prêts à saillir organisée par la CSB

HORRUES: à 20h, salle St Matin, assemblée générale des éleveurs de bovins de Soignies. Conférence: la prévention des accidents avec Lenny Bette, Preventagri

JEUDI 25 NOVEMBRE

Malèves-Sainte-Marie: de 10h à 12h ou de 14h à 16h, rue du Prieuré, 9: CIPAN, Fourrage d'appoint et techniques de semis. Visite d'un essai de 11 mélanges fourragers et de 5 techniques de semis de moutarde organisée par la DGARNE, l'UCL, Fourrages-Mieux, Greenotec et Nitrawal. Infos: Marc De Toffoli 0496/ 41.89.81.

DU DIMANCHE 28 AU MARDI 30 NOVEMBRE

COURTRAI: de 10 à 18h à Kortrijk Xpo, Doorniksesteenweg 216, Interpom/Primeurs, 16ème salon professionnel de la pomme de terre, des fruits et des légumes.



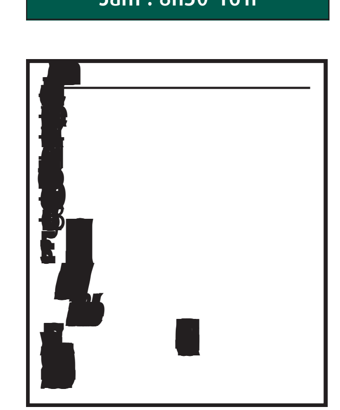


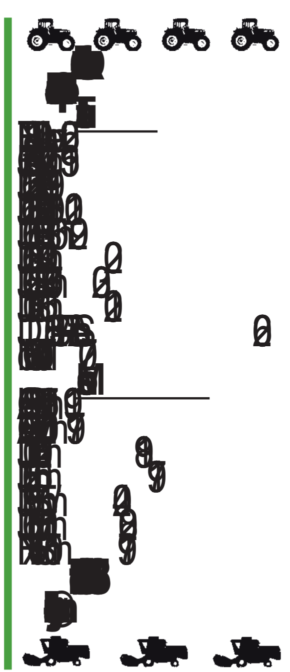
EMPLOI



NOTAIRE









Rentrez vos coordonnées et imprimez votre attestation 2010.

www.phytofar.be





MATERIEL

Tractoren + onderd. occasie Case IH 20-200 pk Case International dealer Jo Smeets Moelingen. Tél.0475/548.791 (167)

A v. arracheuse pdt Goossens 2 rg ,à bac, traction commande electr. déterreur Spissens, 8 roul., étoile caoutchouc, bon état. Tél 069/866.643 0495/509.739 (1746)

A v. pulvé Allaeys 2400L + 400L 24m hydro, quadrijet, incorporateur, DPM, gros pneus, état impeccable. Tél. 0496/811.844 (1849)

A v mélangeuse Frasto 6m en très bon état avec fraise, essayez la ou même en location. Tél 0488/279.271 (1887)

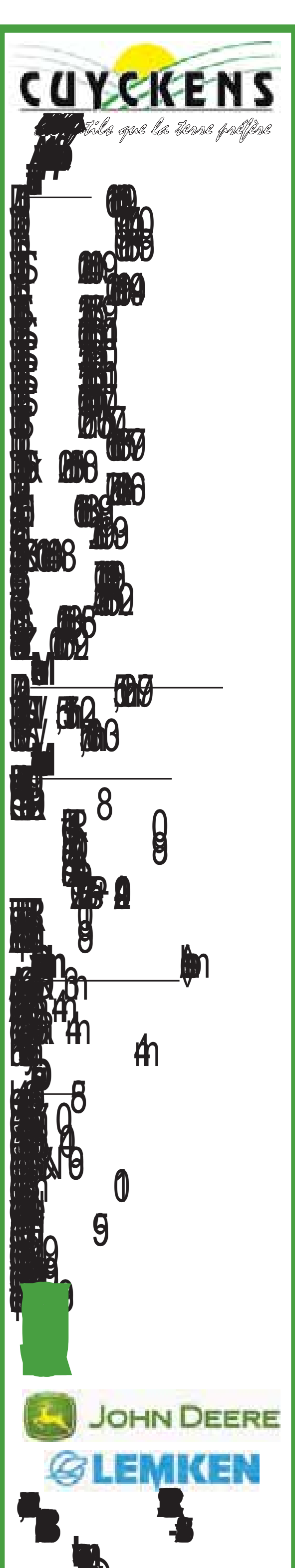
A v. benne Vigneron caisse à réparer 1500 Eur. Tél. 0495/806.212(1911)

A v. 20 attaches automatiques pour vaches TB état Clarinval 250 Eur. Tél. 0474/240.540 (1913)

A v. vêleuse; disque engrais vert; vis sans fin; herse Lely 2,5; extirpateur 3,40; roue étroit 9,5/44; 1 pneu 16,9-34; rouleau 2,80 2x70 diam 52 1x50 diam 50. Tél. 04/250.37.23 (1914)

A v. tracteur John Deere 3130 année 1976 92cv bon état 4000 Eur. Tél. 0476/260.574 (1924)

A v. moulin Law 5cv1/2 très bon état 250 Eur. Tél. 0475/690.547 (1929)



A v. désileuse Kaweco à bloc très peu servi graissage automatique; moulin DDD à grain; monte-ballots 8m. Tél. 0470/995.257 (1920)

A v. épandeur Agrimat AG10 béquille hydraulique porte guillotine éclairage fléché à ressort. Tél. 061/212.046 (1923)

A v. écrémeuse Alfa Laval; canards de Barbarie pour élevage Cordes Frasnes-lez-Anvaing. Tél. 069/859.843 (1927)

A v. bac désileur avec pince crocodile 1m20 combinée Lurem scie à ruban toupie bédanatrice. Tél. 0477/542.220 (1930)

MATERIEL (CHERCHE)

Tract Ford tts séries, MF séries 100 et 200, Fiat 65-66 à 80-66, 115-90 à 180-90, Deutz 6806, 6807, 7206, 7207; mois-bat New Holland 1540 à 1550 S, 8070: tractopelles MF 50B + HX, Case 580; pelles Poclain et Hitachi; bull Volvo et Cat. (aussi en panne ou brûlé). Tél. 011/37.60.73.-0496/38.72.22. (1490a)

BOVINS

A v. cse cess cheptel Limousin inscrit ou non région Florennes. Tél. 0499/614.278 (1808)

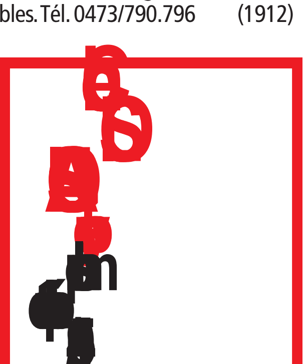
A v. cse cess vaches à traire mixtes; 130m de barrières galvanisées. Tél. 04/381.07.64 (1820)

A v. taur de prairie de 16 à 30m insc et adm origine Empire et 1 blanc dos de 34 mois. Tél. 060/455.561 ou 0497/793.315 (1858)

A v taureaux croisés BB Parthenais rep., bouleuse JD, girospic (fraise). Tél 0497/412.593 (1870)

A v. tx inscrit BBB 6a pr co consanguinité or Bismuth des Prés de la Fontaine et pdt Desire. Tél. 063/677.346 (1910)

A v. taureau BBB 5 ans pour saillie cause de consanguinité veaux visibles. Tél. 0473/790.796 (1912)



A v. génisses pleines PN Holstein pères IA inscrites terme nov-déc région 080. Tél. 0478/392.593(1916)

A v. vache avec son veau Fe de 4 semaines; Antenaises Texel et croisés; bacs de prairies; 1 van; croisée Jersaise + son veau mâl; extirpateur + herse. Tél. 060/511.586 (1918)

Cherche génisses BBB mixtes entre 12 et 20 mois. Tél. 0476/887.769 (1919)

A v. cse cess génisses pleines Pie Rouge Holst prix intéressant. Tél. 0478/551.000 ou 080/679.120 (1921)

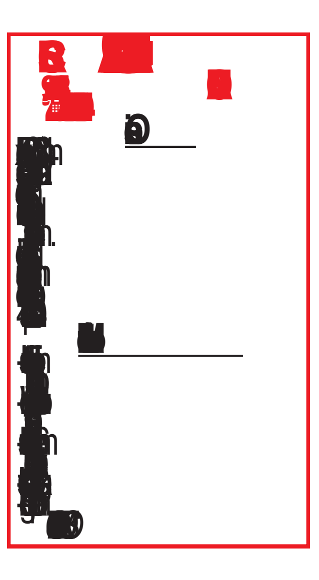
A v. taureau de saillie Limousin 4 ans grande taille très fécond inscrit veaux visibles. Tél. 0470/606.085 (1928)

AUTRES ANIMAUX

Achète moutons, agneaux, chevaux de boucherie. Paiement comptant. Tél. 0475/659.898 (1617)

A v. pouliche Haflinger 5 mois inscrit plein papier puce mère vis père Al Martino rég Jodoigne. Tél. 0478/906.246 (1804)

A v. 1 âne de 8 ans. Tél. 0495/576.046 (1922)



METAL HAUTE SENNE
Enlèvement tout venant
de vos mitrailles
jusqu'à 6m de longueur (conteneur)
PAIEMENT COMPTANT
d'après ticket bascule.
Service agricole de confiance
0495 60 25 32
99986862/3810 JHT

FOURRAGES

A v. pulpe humide essorée radicelle pulpe surpressés 28%ms carotte chicon propre 1050VEM donner frais ou ensiler sous pulpe foin + préfané bio Mons Rance Couvin Philippeville. Tél. 0033 684967337 (1902)

IMMOBILIER

Maisons Baijot cherche terrains à bâtir ou à lotir. Décision rapide, paiement comptant. Tél. 0475/961.670 (887)

Ch maison à la campagne ou dans un village calme 2 ch en bon état libre rapidement budget 160000 Eur. Club Immobilier 02/366.94.96 (1903)

Nos nombreux clients bruxellois et du Brabant offrent gros prix pr maisons et villas et fermes à max 1h de la Capitale. Contactez-les rapidement: Club Immobilier 02/366.94.96 ou 071/512.345 ou 081/230.306 (1904)

RENCONTRE

JF 27a sér cherche JH issu du milieu agr mais pas agriculteur pr vie à 2 rég Hainaut. Tél. 0478/194.865 (1926)

Machines agricoles
RABEUX J. & Fils
HONNAY (Beauraing)
tél. 0477/56.41.70

1 John Deere 6900
1 John Deere 6320 TLS – 3700 h
1 John Deere 6210 + charg. 3900 h
1 Renault Cergos 85 ch + chargeur
1 Renault 110-54 - 7400 h
1 Renault 110-54 - 10000 h
1 Renault Ares 640
1 Case 1056 10000 h
1 bétaillère ras du sol Joskin 5m de 2010 avec bâche
1 bétaillère artisanale 4m
1 bouleuse John Deere 590
1 bouleuse John Deere 592
1 faucheuse Kuhn GMD 700
1 faucheuse Niemeyer 3,10m
1 faucheuse Vicon 1,85m an. 2000
1 andaineur Krone Swadro 3,50m rouge tandem
1 andaineur Krone Swadro 4,60m
2 andaineurs Kuhn 4321 GA
1 épandeur Brimont 6 T
1 tonneau à lisier Cavero 6500 L

► *Dépannage toutes régions évacuateur à fumier Agrimat*
► *Réparation et entretien toutes marques*

DIVERS

Cherche DPU, droits ordinaires. Tél 0476/884.223 (1311)

Liq p haie: cyprès bleu & thuya 70cm=1, 1m=4 Eur!!, 1m25=6, 1m50=8;1m70=13Eur, 2m=18!, 2m25=23, 2m50=28, laurier 1m20=5, 1m40=7, 1m60=9, 1m80=12, Leylandi = 5; if (Taxus) =3 ou 10Eur; photinia =3 ou 5 Eur; houx =3 ou 10Eur, cyp jaune, cotos; genév =4Eur; lierre, lavande, hêtre vert à.p.d. 0,40 (1m25=1, 1m80=4); berberis, sorbiers, pyracanta, noiset, charme =0,70; ligust = 0,60; aubép = 0,60; arb à fleurs = 3 Eur; buis=2, 1m=14, prunel., chêne, érable, frêne + nbreuses variétés p haie du pays, etc. Tél. 0495/871.190 (1831)

A v. boules maïs; nouveautés boules maïs incorpore préfané. Tél. 061/211.944 ou 0496/182.443 (1865)

A saisir! hêtres pourpres (rouges) 40/60 = 0,80 Eur, 60/80 = 1,20; 80/100 = 1,60; 1m/1m25 = 2! 1m25/1m50 = 4 Eur. Tél. 0495/871.190 (1830)

Laiterie de St-Vith recherche leasing pour ses coopérateurs. Tél. 080/280.260 (1838)

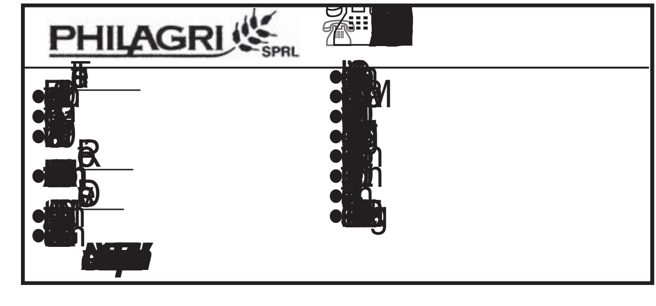
A v. 165000L quota lait aussi en parties mais sans terrain, offre au n°0474/324.356 (1909)

A v. citerne vitrifiée 5000L. Tél. 0474/750.586 (1914)

Fourrages contrat terres pour maïs ensilage 2011 10 hectares. Tél. 0477/942.777 (1917)

A v. prime unique de 650 Eur. Tél. 0479/513.991 (1925)

Dispose d'un important litrage quota lait à louer. Faire offre au 0495/780.312 (1931)



Taelman SPRL
32 rue du Coront - 7901 Thieulain
069/662337



Battage maïs grain :
Moissonneuse 4 RM avec broyeur
Bec 6 rangs repliables avec broyeur
99986922/4310 jht

pleinchamp Votre petite annonce dans toutes les fermes de Wallonie **FWA**

Remplissez LISIBLEMENT cette grille (une case par lettre, une case vide entre chaque mot). Evitez les abréviations incompréhensibles). **Rubrique :**

Forfait 3 lignes 6 €
7,50 €
9,00 €
10,50 €
12,00 €
13,50 €

Nom : .... Prénom : ....

Rue : .... n° ....

Code postal : .... Localité : ....

Téléphone : ....

TVA (si facture) : .... Date et signature : ....

Par ligne supplémentaire 1,50 €
☐ cadre + 1,50 €
Montant .... €
☐ Nombre de parution(s): X
.... €
☐ Réponse au bureau du journal 4,00 €
☐ Facture 2,50 €
Total : €

Comment payer? Anticipativement:
☐ par chèque joint à l'annonce (les chèques sont toujours acceptés). Pas de pièces de monnaie dans les envois.
☐ par virement libellé au compte 103-0118800-43 (joindre la preuve de paiement)

A envoyer à: PLEIN CHAMP
(Petites Annonces)
Chaussée de Namur 47 - 5030 GEMBLOUX

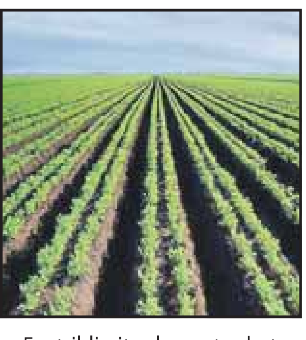
Glané pour vous

Emprunter de l'argent sera plus difficile dès le 1er décembre



La nouvelle réglementation est vécue dans le monde financier comme une révolution dans le secteur bancaire. Le 1er décembre, une directive européenne sur les crédits à la consommation entrera en vigueur en Belgique. Selon la fédération des banques (Febelfin), le secteur se prépare en profondeur, car l'opération engendrera de nombreux changements. D'un côté, les abus seront mieux évités, de l'autre il ne sera plus toujours aussi facile d'obtenir un crédit. Il ne sera plus aussi facile non plus de plonger dans le rouge avec un compte à vue. «Les banques et les autres organismes de crédits ne seront plus aussi souples dans l'octroi d'un prêt», indique-t-on chez le ministre pour l'Entreprise Vincent Van Quickenborne (Open Vld). Motif: les banques risqueront dès le 1er décembre un an de prison et des amendes allant jusqu'à 100.000 euros si elles octroient un crédit alors qu'il était visible que des problèmes se poseraient. Les organismes de crédit seront également obligés d'informer plus précisément leurs clients, ce qui devrait leur permettre de comparer plus facilement les différentes banques. Autre changement: les personnes qui ont obtenu un crédit auront désormais 14 jours de réflexion. *(Belga)*

Les pays pauvres « amputés » de 15 fois la Belgique par an



Faut-il limiter la vente de terrains agricoles dans les pays en développement à de grandes sociétés étrangères ? Selon la Banque mondiale, l'acquisition de terres dans les pays pauvres par des multinationales et des entreprises gouvernementales augmente à une vitesse vertigineuse depuis 2008 avec 45 millions d'hectares (15 fois la Belgique) achetés rien qu'en 2009. Pour les associations de défense des petits agriculteurs, cet « accaparement » de terres entraîne le départ forcé de fermiers, la hausse des prix alimentaires et favorise la corruption. Selon la Banque mondiale, ces investissements peuvent au contraire aider les pays dont les terres ne sont pas suffisamment utilisées à se développer. Qu'en dit la FAO ? Elle se limite pour l'instant à proposer un code éthique pour une gestion responsable des terres. *(L'Echo)*

Avantages de toute nature, plus soumis à la TVA?



Le 22 décembre 2009, le projet de directive a été adopté par le Conseil européen. Cette directive a pour objectif d'interdire aux assujettis à la TVA de pouvoir encore déduire totalement la TVA sur les moyens d'entreprise à usage mixte. La TVA ne pourra d'ailleurs plus être remboursée de manière ventilée via l'impôt sur l'usage privé. Les Etats membres ont jusqu'au 1er janvier 2011 pour adapter leur législation. La TVA sur l'usage privé n'est plus déductible. En conséquence, les avantages de toute nature ne sont plus soumis à la TVA. En ce qui concerne les biens immobiliers, cela ne posera aucun problème. Quant à savoir comment sera déterminé le rapport lors de l'achat d'automobiles, de laptops (PC portables), ... *(minutes business)*

Suspension du clonage animal à des fins alimentaires ?



La Commission européenne a proposé de suspendre durant cinq ans le clonage animal à des fins alimentaires en Europe ainsi que l'importation d'animaux clonés ou des produits alimentaires qui en sont issus. «La viande et le lait issus d'animaux clonés sont sûrs (à la consommation, ndlr) mais la technique soulève des questions éthiques et de santé animale», a indiqué l'exécutif européen pour justifier cette décision qui fera l'objet d'un réexamen dans 5 ans. En revanche, l'importation d'embryons et de semences issus d'animaux clonés produits à l'étranger restera autorisée mais soumise à des obligations de traçabilité. Les descendants d'animaux clonés pourront, eux, toujours être importés en Europe sans aucune restriction, de même que la vente de produits alimentaires (viande et lait) qui en sont issus. Avec cette proposition, la Commission espère apaiser quelque peu le débat en cours au Parlement européen ainsi qu'au conseil des ministres sur les «nouveaux aliments», un projet législatif ciblant toutes les nouvelles technologies alimentaires. Le Parlement réclame l'interdiction de toute commercialisation en Europe de viande ou de lait issus d'animaux clonés ou de leurs descendants, tandis que les ministres veulent, eux, interdire l'importation des premiers descendants d'animaux clonés, de même que leur sperme ou leurs embryons. *(Belga)*

Du lisier flamand importé illégalement en Wallonie



La Cour d'appel de Liège examine actuellement plusieurs dossiers d'importation illégale de lisier flamand sur les sols wallons. Entre janvier 2001 et février 2002, plusieurs milliers de transports ont eu lieu alors que ces importations étaient interdites par la Région wallonne. Un entrepreneur flamand et plusieurs agriculteurs doivent notamment répondre aux infractions liées aux transports des déchets. En 2000, la Région wallonne avait décidé de bloquer l'importation de lisier sur son territoire. Malgré cette interdiction d'importations d'effluents d'élevages, plusieurs agriculteurs ont continué à accepter les épandages de lisier provenant de Flandre. Le Mestbank (la banque flamande du lisier) aurait autorisé, par le biais d'un de ses inspecteurs (lequel a fait l'objet d'une ordonnance de renvoi devant la justice de Courtrai), l'exportation vers la Wallonie. Des sociétés ont transporté ce lisier tandis que des agriculteurs l'ont répandu sur leurs champs. Divers dossiers sont examinés par la justice. Cinq des neuf arrondissements judiciaires de la Cour d'appel de Liège sont concernés par ces déversements illégaux. Les dossiers révèlent des infractions aux déchets mais aussi des faux et usages pour permette ces transports. Selon l'avocat général, ces importations illégales de lisier de la Flandre vers la Wallonie sont la conséquence de l'élevage intensif qui est pratiqué en Flandre. Les éleveurs flamands ne peuvent étendre leurs surplus de lisier sur leurs terres au risque de créer un déséquilibre écologique et une pollution des nappes phréatiques. Le surplus serait de 250 kilos par hectare et par an. Sous peine de devoir réduire leurs activités, ils n'ont pas d'autre solution que de tenter de l'exporter, notamment en Wallonie. Des peines cumulées de 5 mois avec amendes ont été requises contre trois agriculteurs et un transporteur. Deux dossiers de ce type feront encore l'objet de débats devant la Cour d'appel les 22 novembre et 6 décembre prochains. *(Belga)*